COMITE DE BASSIN DE CORSE

SEANCE DU 1 OCTOBRE 2025

Point IV

ADOPTION DE LA SYNTHESE DES QUESTIONS IMPORTANTES ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LE SDAGE 2028-2033

Conformément aux articles L212-2 code de l'environnement et L4424-36 du code général des collectivités territoriales, le comité de bassin a arrêté le 18 septembre 2025 et soumis à la consultation du public et des assemblées :

- le calendrier et le programme de travail pour l'élaboration et la mise à jour du SDAGE,
- une synthèse provisoire des questions importantes qui se posent dans le bassin, renommé « les grands enjeux pour la gestion de l'eau du bassin de Corse » dans un souci de bonne compréhension.

Les consultations du public et des assemblées étant respectivement terminées depuis le 25 mai et le 25 mars, ce point de l'ordre du jour vise à en présenter les résultats au comité de bassin et à adopter les éléments à retenir pour l'actualisation du SDAGE.
Ces éléments seront soumis à l'approbation de l'Assemblée de Corse en décembre 2025.

1. BILAN DES CONSULTATIONS SUR LES GRANDS ENJEUX DE L'EAU DU BASSIN

Le document des grands enjeux de l'eau a été soumis à la consultation des assemblées du 25 novembre 2024 au 25 mars 2025 et du public du 25 novembre 2024 au 25 mai 2025. Il propose les enjeux sur lesquels doivent porter les débats pour l'élaboration des orientations fondamentales et dispositions du SDAGE.

Les avis reçus lors de la consultation servent à alimenter la réflexion pour la révision des orientations fondamentales du SDAGE pour la période 2028-2033.

Cette consultation a permis de recueillir 14 contributions au titre des assemblées (6 EPCI, 1 commune, le CESEC, la chambre des territoires, l'Assemblée de Corse, 4 autres structures) et 520 questionnaires du grand public, dont 453 sont exploitables (contre 12 lors de la consultation du public sur les questions importantes du SDAGE 2022-2027, en 2019).

La bonne participation du public par rapport à 2019 s'explique à la fois par l'actualité qui met les enjeux de l'eau en avant mais surtout par l'animation de plusieurs ateliers sur la fresque de l'eau par le CPIE A Rinascita (25% des répondants sont issus de ces ateliers). L'entourage professionnel/scolaire et privé est la première entrée vers la consultation pour 43% des répondants et 64% des répondants n'ont aucun rapport avec le domaine de l'eau.

Toutes les tranches d'âges ont été touchées avec néanmoins une surreprésentation de la tranche 25 – 65 ans par rapport à la population de Corse (78,2% contre 51%) et une sous-représentation des moins de 25 ans (16,8% contre 25%) et des plus de 65 ans (16,1% contre 24%).

La majorité des répondants sont des employés (24%) ou des cadres et professions intellectuelles supérieures (23%), part bien supérieure aux 6% que ces catégories socio-professionnelles représentent dans la population corse. Les retraités sont à l'inverse sous-représentés (17% au lieu de 31%). Les étudiants représentent 15% des répondants et les autres professions sont faiblement représentées.

La consultation du public a mobilisé plus de femmes que d'hommes (58,3% contre 41,7%), soit une légère surreprésentation de femmes par rapport à la population corse (50,9%), ce qui est habituel dans ce type de consultation.

L'analyse détaillée de ces contributions et réponses au questionnaire par le prestataire Qualitest est présentée dans les 2 documents annexés au présent rapport (respectivement pour la consultation des assemblées et celle du public).

Il ressort que les assemblées participantes partagent globalement les enjeux mis en avant par le comité de bassin :

- Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux : considéré comme prioritaire et structurant dans l'ensemble des contributions analysées ;
- Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent : considéré comme essentiel au pilotage efficace des politiques de l'eau ;
- Restaurer et préserver les milieux : perçu comme un enjeu central pour l'avenir selon les contributeurs
- Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable : perçu comme fondamental et transversal ;
- Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement, ...) : considéré comme très important voire prioritaire pour certains secteurs ;
- Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie : perçus comme des leviers transversaux indispensables à la réussite de tous les autres enjeux

Pour le public, **près de la moitié des répondants jugent tous les enjeux importants** (46 %), **même si l'enjeu de sobriété et de sensibilisation à la préservation de la ressource arrive en tête** (37,6 %), suivi de l'enjeu de restauration et de préservation des rivières et zones humides (28,8 %), et de l'intégration de l'eau dans les politiques d'aménagement (28,2 %). Les moins de 25 ans sont surreprésentés dans les réponses en faveur de la restauration et préservation des rivières et de la préservation de la ressource.

La synthèse des contributions des consultations par enjeu est présentée dans les fiches du titre suivant.

2. PROPOSITIONS DE SUITES A DONNER POUR L'ELABORATION DU SDAGE 2028-2033

Dans le cadre de la consultation, seule la chambre des territoires a formulé un avis sur le programme et le calendrier de travail, demandant à être associée aux travaux d'élaboration du SDAGE. Cette association est déjà prévue dans le programme de travail proposé. **Aussi, il est proposé d'adopter le programme et le calendrier de travail** qui avaient été soumis à la consultation ainsi que l'organisation détaillée pour 2025-2026, dont vous retrouverez les grandes lignes en annexe 1.

Les fiches ci-après, qui prennent en compte les échanges, débats et propositions qui ont eu lieu lors du bureau du 17 septembre 2025, présentent les pistes de travail pour l'élaboration du SDAGE pour

chaque grand enjeu identifié, au regard des éléments issus de la consultation et en tenant compte du cadre réglementaire et de la portée juridique du SDAGE. Elles permettent de comparer les éléments qui figurent déjà dans le SDAGE 2022-2027, les grands enjeux soumis à la consultation et les résultats des consultations du public et des assemblées.

Ces fiches seront mises à disposition du public comme suites données à la consultation et serviront de base aux travaux d'élaboration des orientations fondamentales du SDAGE 2028-2033.

Il est proposé au comité de bassin d'adopter les pistes de travail pour la révision du SDAGE (en bleu dans le présent rapport) sur la base d'un projet de délibération joint au dossier.

Piste de travail transverse pour la révision du SDAGE :
En complément des propositions figurant dans les fiches ci-après, il est proposé de reformuler certaines rédactions des orientations fondamentales pour rendre le SDAGE plus accessible et plus lisible pour les acteurs et pour clarifier la portée et/ou l'objet de chaque disposition (par exemple, en indiquant s'il s'agit d'un rappel réglementaire ou d'une disposition prescriptive, à qui s'adresse la disposition …).

Grand enjeu du bassin	**Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux**
Orientation(s) fondamentale(s) concernée(s)	OF-0 Anticiper et s'adapter au changement climatique OF-1 Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau en anticipant les conséquences du changement climatique, les besoins de développement et d'équipement OF-4 Conforter la gouvernance pour assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion durable de l'eau
Ce que dit le SDAGE actuel	➢ Modifier les modes de consommation et innover pour un usage durable de l'eau (0-03, 1-01, 4-08) ➢ Engager dès maintenant les actions « sans regret » et l'élaboration des stratégies d'adaptation définissant si besoin des règles de partage de l'eau (0-01, 0-0, 1-02) ➢ Renforcer la sensibilisation des acteurs et des citoyens sur les moyens d'agir (0-05, 4-09) ➢ Rendre compatibles l'aménagement et le développement avec la ressource disponible et les milieux aquatiques (4-04, 4-05)
Contexte et enjeux identifiés dans la synthèse des questions importante	Contexte : Au cours de ces dernières années, les prélèvements pour l'eau potable sont stables mais ceux liés à l'irrigation fluctuent fortement, tributaires de la sécheresse des sols et de l'augmentation des surfaces irriguées. Dans un contexte de changement climatique déjà ressenti, les situations de tensions entre usages et les restrictions se multiplient. De nombreux acteurs s'engagent dans des actions d'adaptation mais la dynamique reste à généraliser entre tous les usagers et sur l'ensemble de l'île. Enjeux : • Accélérer la mise en œuvre des PTGE en vue d'assurer, dans la durée, l'équilibre de la ressource et le bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides par une approche intégrée des enjeux liés à l'eau sur les territoires • Informer et sensibiliser à la raréfaction de la ressource et aux enjeux de préservation des milieux aquatiques • Déployer, partout et pour tous, des outils adaptés à l'objectif de sobriété
Éléments apportés par la consultation	La sobriété est un enjeu central et transversal, perçu comme essentiel pour préserver les ressources et les milieux et répondre au changement climatique, tout en permettant d'éviter le recours à des infrastructures lourdes et coûteuses. La sensibilisation est vue comme primordiale mais encore trop partielle et pas toujours suffisamment vulgarisée à ce jour pour toucher les plus jeunes et tous les usagers (agriculteurs, acteurs de la construction, touristes, collectivités, etc.). Les usages liés au tourisme sont particulièrement sources d'inquiétude. Tous soulignent le besoin d'accélérer l'acquisition de données sur l'ensemble du cycle de l'eau pour qualifier objectivement ce que recouvre la notion de sobriété. Un comptage des volumes, consolidé et systématique, est plébiscité. Les restrictions d'eau vis à vis des particuliers ne choquent globalement pas quand elles permettent de préserver les usages de l'agriculture et des milieux aquatiques (70% du public répondant). La majorité (61% du public répondant) est prête à changer son mode de consommation via des équipements ou la réutilisation de l'eau, même si un quart des répondants (26,6%) dit manquer d'informations sur les options possibles. Privilégier la consommation de biens issus de production sobres en eau est la mesure qui recueille le moins d'adhésion. Les outils de gouvernance tels que PTGE ou SAGE sont jugés adaptés mais doivent être déployés plus largement pour faire accepter par tous la nécessité de la sobriété des usages. L'adaptation des variétés culturales est très attendue et certaines assemblées regrettent une pratique de « sur-irrigation » de certaines espèces qui ne le nécessitent a priori pas. Si la réutilisation des eaux usées traitées est jugée prometteuse elle suscite néanmoins encore quelques inquiétudes en termes de conséquences sur les

	milieux. Certaines collectivités appellent à un changement de paradigme : la priorité doit être donnée à une politique volontariste de maîtrise des usages plus qu'à une recherche de stockage et de mise à disposition de ressources supplémentaires. D'autres collectivités souhaitent que les deux chantiers soient menés parallèlement. Des contributions volontaristes proposent de lier l'attribution des aides publiques à des engagements de sobriété, de reconnaître l'eau comme bien commun et d'encourager une transformation via la tarification progressive/incitative.
Pistes de travail pour la révision du SDAGE	• **Résorber en priorité le déficit de connaissances des caractéristiques du grand cycle de l'eau** (prélèvements notamment) pour que la nécessité de sobriété s'impose (cf Enjeu Connaissances) ; • Pour accélérer la mise en œuvre des actions : - **Mieux cibler les secteurs où un risque de déséquilibre** entre la ressource et les usages est avéré à court terme et déployer l'outil de gouvernance le plus adapté au territoire concerné pour faire face au risque ; - **Proposer des échéances (**par exemple pour la réalisation de PTGE**) ;** • **Inciter à systématiser le déploiement d'outils** pour permettre de suivre l'objectif de sobriété tels que la relève à distance des compteurs d'eau et les outils de gestion des données ainsi collectées ; • **Encourager les acteurs à recourir à la tarification incitative et à la conditionnalité des subventions** à l'objectif d'économie d'eau.

Grand enjeu du bassin	**Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent**
Orientation(s) fondamentale(s) concernée(s)	**OF 0** - Anticiper et s'adapter au changement climatique **OF 1** - Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau en anticipant les conséquences du changement climatique, les besoins de développement et d'équipement **OF 2** - Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé **OF3 -** Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement **OF 4 -** Conforter la gouvernance pour assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion concertée de l'eau **OF 5** - Réduire les risques d'inondation en s'appuyant sur le fonctionnement naturel des milieux aquatiques
Ce que dit le SDAGE actuel	➢ Renforcer l'acquisition, la consolidation et la diffusion de la connaissance dans une logique d'anticipation, de résilience et d'aide à la décision en s'appuyant sur le SIGEC (0-06) ➢ Développer des outils de connaissance pour mieux équilibrer les usages et préserver les milieux (1-02, 1-06, 1-07,1-08, 1-09, 1-10) ➢ Renforcer la connaissance pour lutter contre pollutions (2A-01, 2A-02, 2B-07, 2B-08) ➢ Renforcer la connaissance sur les milieux aquatiques et les espèces (3A-01, 3A-06, 3B-01, 3B-05, 3C-06, 3C-07) ➢ Partager les savoirs et promouvoir la participation citoyenne sur les enjeux de l'eau (4-09) ➢ Renforcer la connaissance pour prévenir et lutter contre les inondations (5-01)
Contexte et enjeux identifiés dans la synthèse des questions importante	Un niveau de connaissance qui progresse mais des lacunes qui perdurent sur certains territoires et domaines (prélèvements, rejets, agriculture, effets du changement climatique, espace de bon fonctionnement...). Les efforts d'acquisition de connaissances et de partage des savoirs avec les scientifiques, les élus locaux, les acteurs de l'eau et le grand public doivent se poursuivre pour établir des diagnostics robustes et quantifiés.
Éléments apportés par la consultation	La connaissance de la ressource en eau est perçue comme un levier central pour une gestion efficace et acceptée. Plusieurs contributions insistent sur le fait qu'on ne peut pas gérer durablement une ressource sans en connaître précisément l'état, les usages et les pressions qui s'y exercent. Les contributions soulignent de fortes lacunes dans les données sur les ressources et les pressions (volumes prélevés, polluants, effets cocktail, usages), sur l'évolution des milieux (zones humides...) ainsi que la nécessité de les actualiser, de mieux organiser les flux d'informations, de limiter les redondances et de mieux coordonner leur collecte. Les insuffisances en matière d'informations sur les consommations d'eau, les comportements, et la démographie sont également soulevées, alors même qu'elles constituent un socle indispensable pour anticiper les besoins, dimensionner les infrastructures et planifier une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Le partage avec le public, la vulgarisation, et la mobilisation des savoirs locaux ou anciens sont également mis en avant. Le CESECC plaide pour croiser savoirs scientifiques, mémoire territoriale et benchmarking international, tout en intégrant des approches culturelles pour élargir l'appropriation des enjeux. Pour le public, la demande d'information porte en majorité sur la qualité de l'eau potable (60 %), l'état des rivières (57 %) et la sécheresse des sols (53 %). Les formats privilégiés pour s'informer sont le site internet dédié (50 %), ou les réseaux sociaux et médias (43 % chacun). Cependant, les jeunes (-25 ans) privilégient les réseaux sociaux, les seniors les médias traditionnels.

Pistes de travail pour la révision du SDAGE	**Clarifier et renforcer la place stratégique de la connaissance :** - en introduisant dans le préambule de chaque OF, de manière simple, claire et lisible, une présentation de l'état des connaissances et l'ambition à 2033 ; - en donnant davantage de visibilité à la connaissance dans la structure du document, en tant qu'enjeu transverse. **Intégrer la connaissance citoyenne et les savoirs locaux :** reconnaitre la valeur des savoirs non scientifiques (connaissances historiques). **Définir une stratégie claire de sensibilisation et d'acculturation :** aller au-delà de la simple « transparence des données ». **Faire évoluer la description et** le niveau d'ambition **du SIGEC :** - en ne limitant pas cet outil au seul changement climatique (le SIGEC pourrait être rappelé dans l'OF relative à la gouvernance), - en précisant des priorités, - en clarifiant les formulations pour faire apparaître, en plus de la prospective, le besoin d'analyse des données actuelles en tant qu'outil d'aide à la décision.

Grand enjeu du bassin	**Restaurer et préserver les milieux**
Orientation(s) fondamentale(s) concernée(s)	OF 3A - Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et littoraux OF 3B -Intégrer la gestion des espèces de la faune et de la flore dans les politiques de gestion de l'eau OF 3C – Préserver, restaurer et gérer les zones humides pour garantir leurs fonctions et les services rendus OF 3D - Préserver et restaurer les écosystèmes marins et littoraux OF 4 - Conforter la gouvernance pour assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion concertée de l'eau OF 5 - Réduire les risques d'inondation en s'appuyant sur le fonctionnement naturel des milieux aquatiques
Ce que dit le SDAGE actuel	➢ Identifier l'espace de bon fonctionnement des milieux ainsi que les boisements qui leur sont liés et les prendre en compte dans l'aménagement du territoire et les projets (3A-01, 3A-02, 3A-03, 3C-01, 3C-03) ➢ Préserver et restaurer les milieux aquatiques (y compris les zones humides et les milieux littoraux), la continuité écologique longitudinale et transversale ainsi que la diversité des espèces et des habitats ; évaluer les effets obtenus (3A-03, 3A-04, 3A-05, 3B-02, 3B-03, 3C-02, 3D-04) ➢ Mobiliser les outils financiers, fonciers et environnementaux en faveur des zones humides (3C-04) ➢ Favoriser les espèces indigènes, en particulier piscicoles, et lutter contre les espèces exotiques envahissantes (3B-04, 3B-05, 3D-07) ➢ Mieux évaluer et gérer les sédiments et les impacts des hydroélectriques (3A-06, 3A-07) ➢ Appliquer la séquence « éviter-réduire-compenser » et respecter les objectifs environnementaux des milieux pour toute opération d'entretien ou tout nouveau projet (3A-08, 3A-09)
Contexte et enjeux identifiés dans la synthèse des questions importante	<u>Contexte :</u> Avec le taux le plus élevé de masses d'eau en bon état écologique de France (88 % contre 43 % pour la moyenne française en 2022), la Corse compte de nombreux milieux aquatiques et humides abritant une biodiversité remarquable et dispose d'un des plus forts taux d'espèces endémiques d'Europe. Les atteintes portées aux milieux aquatiques et humides (imperméabilisation, modification du tracé des cours d'eau, réduction des zones d'expansion des crues, etc.) et l'insuffisante prise en compte du fonctionnement de ces milieux dans l'aménagement du territoire participent à l'augmentation des dégâts causés par les phénomènes climatiques extrêmes (inondations, étiages sévères, sécheresse des sols…) amplifiés par le changement climatique et contribuent à l'érosion de la biodiversité. Par exemple, en Corse, une augmentation de 88 % du coût des sinistres liés aux inondations et aux submersions marines est projetée pour 2050 par la caisse centrale de réassurance. De nombreuses stratégies d'intervention sont en cours d'élaboration (programme GEMAPI, stratégie zone humide, stratégie territoriale de biodiversité…) mais le manque de moyens, couplé à une acceptation sociale parfois difficile, peuvent freiner l'action. Or l'état des lieux du bassin en cours d'élaboration met en avant des altérations du bon fonctionnement des milieux aquatiques, non identifiées précédemment, il est donc urgent de renforcer et d'accélérer l'action dès à présent. <u>Enjeux :</u> • Renforcer et améliorer les moyens consacrés à la restauration et à la préservation des milieux • S'appuyer sur les solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique et lutter contre le risque inondation
Éléments apportés par la	La nécessité de protection des milieux fait l'unanimité dans son principe. Outre leur valeur intrinsèque, l'apport de la qualité des milieux dans l'attractivité du territoire est

consultation	reconnu. Ce thème est souvent présenté comme nécessitant des engagements à long terme pour garantir la continuité écologique, la résilience des territoires face au changement climatique et la préservation de la biodiversité. L'eau qui circule est perçue non comme une perte mais comme indispensable à l'équilibre des écosystèmes. Le public est majoritairement sensible aux notions de préservation des milieux, se positionnant en faveur de la restauration de l'aspect naturel des rivières (48,5%), de zones naturelles pouvant être inondées (43,9%) et d'une eau de qualité (41,1%). Il est prêt à s'engager pour utiliser des produits naturels (68 %), participer à des nettoyages (53 %) ou utiliser des matériaux favorisant l'infiltration (52 %). Les impacts des usages sur les milieux sont clairement identifiés par les assemblées répondantes, même s'ils sont perçus de façon hétérogène entre l'intérieur et le littoral : les zones humides, les ripisylves, les embouchures, les cours d'eau et le littoral (notamment sa vulnérabilité et les risques de salinisation) font l'objet de nombreuses préoccupations ainsi que les enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes, La protection des « zones humides » peut être source de crispation quand elle prive de foncier les collectivités ou les usagers. La nécessaire gestion intégrée des embouchures est un point plusieurs fois souligné.
Pistes de travail pour la révision du SDAGE	• **Renforcer et améliorer les moyens** consacrés à la restauration et à la préservation des milieux en mobilisant davantage les sources de financement disponibles et la taxe GEMAPI. • En travaillant avec les acteurs des milieux (Services d'assistance technique et collectivités gemapiennes notamment), **intégrer la restauration des "chemins de l'eau" *(terme du CESEC)* et la préservation du rôle des sols et de la végétation dans les stratégies d'aménagement du territoire,** de la source jusqu'aux embouchures. • **Développer et rendre accessible la connaissance sur les milieux et leur fonctionnement** (cf Enjeu Connaissances). • **Impliquer les réserves communales et les jeunes publics dans les opérations d'entretien courant** dans le cadre de la programmation pluriannuelle de la collectivité compétente.

Grand enjeu du bassin	**Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durables**
Orientation(s) fondamentale(s) concernée(s)	**OF 0** - Anticiper et s'adapter au changement climatique **OF 4 -** Conforter la gouvernance pour assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion concertée de l'eau
Ce que dit le SDAGE actuel	➢ Tenir compte de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans tout projet d'aménagement (0-04) ➢ Rendre cohérents les projets de développement et d'aménagement du territoire avec ceux de protection et de gestion des milieux aquatiques (4-04) ➢ Assurer la maîtrise du développement des différentes activités (4-05) ➢ Une dizaine de dispositions concernent les documents d'urbanisme (2A-01 ; 2A-03 ; 2B-05 ; 3A-02 ; 3A-03 ; 3C-03 ; 3D-03 ; 3D-05 ; 3D-08 ; 4-03)
Enjeux identifiés dans la synthèse des questions importantes	L'urbanisation croissante (démographie et tourisme), l'agriculture avec de nouvelles cultures fortement consommatrices (exemple de l'avocat) et l'objectif d'autonomie alimentaire ou le développement des énergies renouvelables (notamment l'hydroélectricité) entrainent une augmentation des besoins en eau et des rejets, l'artificialisation, l'imperméabilisation, la fragmentation des milieux et, *in fine*, l'augmentation des risques d'inondation. Les politiques sectorielles restent ainsi insuffisamment articulées avec la politique de l'eau, malgré les obligations de compatibilité. L'enjeu majeur consiste ainsi à préserver l'attractivité des milieux naturels tout en permettant le développement des territoires, ce qui suppose de placer l'eau au cœur des politiques publiques pour assurer des activités et des usages compatibles avec la disponibilité et la qualité des ressources. Les pistes identifiées pour cela sont de : • Prendre en compte les enjeux de l'eau dans le PADDUC ; • Mettre en adéquation le développement agricole avec les ressources disponibles tout en tendant vers l'autonomie alimentaire ; • Concilier le développement résidentiel et économique avec la disponibilité et la préservation de la ressource et des milieux par une traduction effective dans les documents d'urbanisme ; • Mieux communiquer sur les enjeux portés par les documents de planification et de gestion de l'eau et mieux les faire comprendre.
Éléments apportés par la consultation	Cet enjeu est perçu comme fondamental et transversal. De nombreuses contributions soulignent qu'une gestion durable de l'eau ne peut réussir sans une intégration explicite de l'eau dans l'ensemble des politiques publiques (urbanisme, agriculture, énergie, tourisme, santé, fiscalité, aménagement du territoire). L'eau est décrite comme une ressource vitale, « source de vie », à inscrire de manière structurée dans les documents de planification (PADDUC, SCoT, PLU). La mauvaise articulation entre planification et enjeux de l'eau est souvent désignée comme facteur de dégradation des milieux. Une attente forte émerge en faveur d'une approche écosystémique pour articuler sobriété, résilience, préservation des milieux et développement (urbanisation, économie, autonomie alimentaire). Le public plébiscite la renaturation urbaine (85%) pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriser l'infiltration. Pour lui, les actions prioritaires concernent d'abord une agriculture plus sobre et la végétalisation (48,6 % chacune), la limitation de l'imperméabilisation (42 %) et la mise en place de règles de sobriété pour les nouvelles constructions (38 %).

Pistes de travail pour la révision du SDAGE	• **Associer, à l'élaboration des documents d'urbanisme, les "Gemapiens", les structures porteuses de stratégies locales de l'eau et les acteurs de l'eau en général.** • **Identifier et davantage préserver dans les documents d'urbanisme les "chemins de l'eau",** notamment au sein des espaces agricoles, naturels, ou forestiers. • **Rendre les dispositions plus précises :** recommander des critères de sobriété dans les documents d'urbanisme pour les nouvelles constructions (exemple : récupération d'eau), des techniques agricoles ou d'aménagement optimisant l'infiltration des eaux dans les sols. • **Rendre les dispositions plus lisibles et opérationnelles, notamment vis-à-vis des documents d'urbanisme,** en les reformulant, notamment avec l'aide d'une assistance juridique.

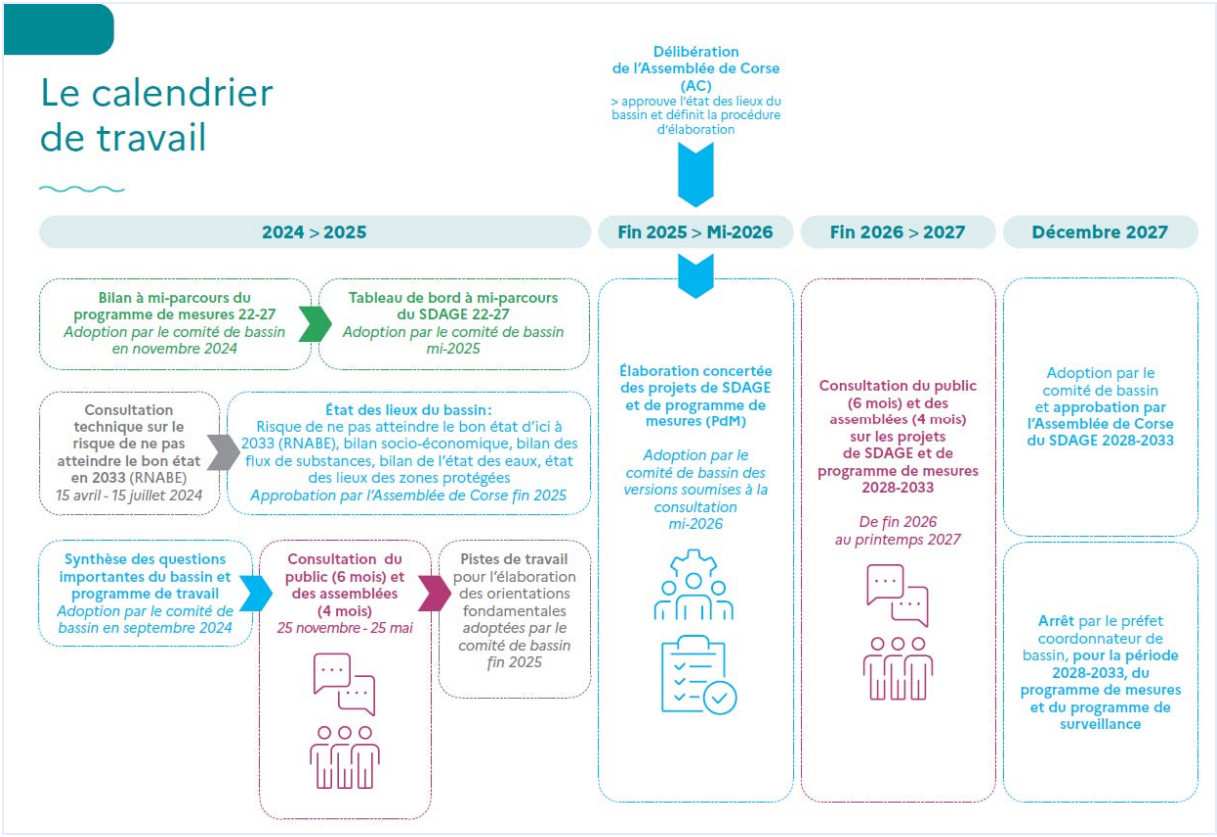
Grand enjeu du bassin	**Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)**
Orientation(s) fondamentale(s) concernée(s)	OF 1 - Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource OF 2A - Poursuivre la lutte contre la pollution OF 2B - Evaluer, prévenir et maîtriser les risques pour la santé humaine
Ce que dit le SDAGE actuel	➢ Inciter tous les acteurs à rechercher avant tout des solutions techniques et des pratiques plus économes en eau (rendement des réseaux AEP, REUT, eaux pluviales) (1-01) ➢ Créer des ressources de substitution pour assurer les usages prioritaires sur tout le territoire (capacité de stockage, barrage, retenue collinaire, réservoir souple avec désaisonnalisation des prélèvements) (1-03) ➢ Optimiser la gestion des ouvrages existants (rendement des ouvrages hydrauliques) (1-04) ➢ Poursuivre la mise en œuvre et la mise à jour des schémas directeurs d'assainissement en intégrant les objectifs du SDAGE (2A-01) ➢ Améliorer la collecte des effluents résiduaires urbains et la surveillance des réseaux associés (réseau assainissement) (2A-02) ➢ Optimiser les systèmes de traitement et promouvoir l'assainissement non collectif (2A-04) ➢ Adapter les conditions de rejets et engager des programmes d'actions coordonnées dans les milieux particulièrement sensibles (2A-05, 2A-10) ➢ Prendre en compte le risque de non distribution d'eau pour l'alimentation en eau potable (sécurisation AEP) (2B-04)
Contexte et enjeux identifiés dans la synthèse des questions importante	Le bassin de Corse cumule contraintes naturelles et faible densité de population, ce qui engendre un retard structurel en infrastructures hydrauliques, aggravé par la fréquentation touristique et le changement climatique. Les sécheresses récurrentes renforcent le besoin de sécuriser les ressources par des actions « sans regret » (renouvellement des réseaux, comptage) et une stratégie de stockage concertée. L'enjeu est donc d'augmenter les capacités de stockage en concertation avec les territoires et sur la base de bilans besoins/ressource consolidés. La modernisation des réseaux d'eau potable est freinée par l'absence de schémas directeurs récents. Le déficit infrastructurel est particulièrement marqué en assainissement. Il s'agit donc de : • Rattraper le retard infrastructurel conséquent en matière de traitement des eaux usées • Moderniser et instrumenter les infrastructures pour lutter contre les fuites et les entrées d'eau parasite.
Eléments apportés par la consultation	L'enjeu des infrastructures est jugé très important voire prioritaire, notamment dans les zones rurales, les territoires en tension démographique ou touristique et ceux souffrant de réseaux vieillissants. Il est souvent abordé sous l'angle d'un retard historique persistant, que les fonds publics n'ont pas encore permis de combler. Ce besoin de rattrapage concerne l'eau potable, l'assainissement, la gestion des eaux pluviales, la réutilisation des eaux usées traitées, ainsi que la différenciation entre usages d'eau potable et non potable. Le public partage cet enjeu : si la qualité de l'eau potable est appréciée pour 48 % et son prix pour 34 %, les répondants sont beaucoup moins satisfaits des ouvrages d'assainissement et de prélèvement ou stockage d'eau (seulement 16% des répondants sont satisfaits du niveau de traitement des eaux usées, 10% de l'entretien des infrastructures d'assainissement, 11% du dimensionnement des ouvrages de prélèvement ou stockage d'eau). Les assemblées contributrices appellent à une gestion des infrastructures plus durable, anticipatrice et adaptée aux territoires, intégrant pleinement les enjeux climatiques (désaisonnalisation, stockage hivernal, lutte contre les fuites et le développement de cyanobactéries) et la réalité des usages.

	Pour le public ayant répondu, les avis sont partagés en ce qui concerne la création de retenues d'eau : 34 % les jugent essentielles et, d'un autre côté, 23 % privilégient des solutions alternatives (retenue dans le sol, récupération, réutilisation). Les restrictions d'eau sont jugées globalement supportables (63 %) avec peu de répondants qui les considèrent insupportables (13%).
Pistes de travail pour la révision du SDAGE	• **Reconnaître le retard en infrastructures** : introduire explicitement cet enjeu en préambule des OF relatives à la gestion quantitative et aux pollutions. • **Clarifier les objectifs de la disposition actuelle relative à la création de ressources de substitution.** • **Distinguer dans une nouvelle disposition des recommandations pour des ouvrages nouveaux non liés à de la substitution en privilégiant les approches multi-usages, intégrant l'ensemble des besoins, y compris la défense contre les incendies (**en cohérence avec la disposition 3A-02 actuelle). • **Inscrire une logique de priorisation territoriale** notamment pour la disposition relative aux actions dans les milieux particulièrement sensibles (2A10). • **Conseiller d'exploiter au maximum le champ de l'assistance technique** et développer d'autres outils permettant de subvenir aux besoins d'ingénierie en complétant la disposition dédiée de l'OF4.

Grand enjeu du bassin	**Améliorer la gouvernance et développer l'ingénierie**
Orientation(s) fondamentale(s) concernée(s)	**OF 4 -** Conforter la gouvernance pour assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion concertée de l'eau
Ce que dit le SDAGE actuel	➢ S'appuyer sur les EPCI pour consolider la gouvernance (4-01, 4-02) ➢ Améliorer l'efficacité des financements publics (synergie) et encourager les contrats de territoire pour planifier les actions à mener (4-07) ➢ Accompagner techniquement et financièrement l'exercice des compétences et l'organisation de la solidarité entre les territoires (amont/aval, montagne/littoral) (4-07) ➢ Encourager les collectivités à mettre en œuvre une gestion durable de leurs services et compétences dans le domaine de l'eau (4-08) ➢ Partager les savoirs et promouvoir la participation citoyenne sur les enjeux de l'eau (4-09)
Enjeux identifiés dans la synthèse des questions importante	Face aux difficultés dans la mise en œuvre du programme de mesures du SDAGE, avec de nombreuses actions restant à concrétiser, il s'agit de mieux mobiliser les acteurs du territoire et améliorer les échanges avec l'instance de bassin Les capacités des services d'eau et d'assainissement, majoritairement gérés en régie communale, à assurer une gestion patrimoniale efficace, sont réduites en raison d'un manque de moyens techniques (ingénierie) et/ou financiers. Le manque d'investissement de ces services publics génère des situations de crise, notamment des ruptures d'alimentation en eau potable. Par ailleurs, la forte hostilité au transfert des compétences eau potable et assainissement vers les EPCI doit être considérée. Il s'agit donc de : • pallier les carences de la gestion patrimoniale des services publics d'eau et d'assainissement pour répondre au défi du changement climatique en recherchant la bonne échelle d'intervention ; • garantir le droit universel à une eau à un prix abordable et satisfaisant les normes de qualité et préserver ainsi l'accès pour tous à ce bien commun. Les instances locales de concertation traitant l'ensemble des enjeux liés à l'eau (SAGE, PTGE), essentielles à une gouvernance intégrée, sont peu développées. Pour cela il est proposé d'encourager le rôle moteur de l'échelon local et le portage politique d'une ambition territoriale pour l'eau Enfin, la multiplicité d'acteurs impliqués dans la gestion de la ressource rend la coordination des actions complexe : l'Assemblée de Corse porte le projet de doter le bassin d'une agence de l'eau propre au bassin, afin de simplifier l'organisation, centraliser les aides et améliorer les échanges avec les acteurs des territoires.
Éléments apportés par la consultation	La gouvernance et ingénierie sont des leviers transversaux essentiels. La gouvernance est perçue comme un « enjeu-outil » pour la mise en œuvre des politiques publiques (sobriété, restauration des milieux, aménagement durable). Cependant, la faiblesse ou le cloisonnement de la gouvernance et l'ingénierie insuffisante constituent des freins majeurs à l'action. Il apparaît nécessaire de mieux articuler les échelons locaux, l'État et l'instance de bassin et de mobiliser davantage les compétences disponibles (mutualisation, prestataires extérieurs). Une agence de l'eau propre à la Corse est proposée comme réponse structurelle (simplification, autonomie territoriale, appui à l'action locale). Le public ayant répondu appelle à une approche intégrée avec une action mutualisée à l'échelle d'un territoire (56%) ou du bassin versant (46%), une gouvernance partagée associant les usagers (37%) et une répartition financière équitable (35%).

Pistes de travail pour la révision du SDAGE	• **Rendre plus visible le caractère transversal de l'orientation relative à la gouvernance,** en la plaçant en début des orientations fondamentales par exemple ; • **Afficher dans le préambule de l'orientation concernée l'importance de développer l'ingénierie pour renforcer la capacité à agir des collectivités ;** • **Encourager/favoriser la mise en place d'instances de gouvernance locales souples réunissant toutes les parties prenantes à une échelle tenant compte des bassins versants,** pour construire une vision partagée de l'eau pour le territoire d'où découlent des plans d'actions acceptés ; • Renforcer **les échanges et le dialogue avec l'instance de bassin (**prise en compte réciproque enjeux locaux/enjeux de bassin) **;** • **Promouvoir les mutualisations de portions de compétences** (ingénierie, études...) **à l'échelle de plusieurs communes afin de conforter la gestion patrimoniale des services** publics d'eau et d'assainissement **et la solidarité ;** • **Responsabiliser les territoires et renforcer leur capacité à agir en les informant/communiquant mieux ;** ◦ **Mettre en réseau les acteurs techniques du domaine de l'eau et des milieux aquatiques** pour faciliter leur montée en compétence**,** ◦ **Mieux informer/sensibiliser tous les acteurs** (y compris les acteurs de la construction) sur le cycle de l'eau, le rôle des sols, l'eau verte, l'évapotranspiration, la sobriété (en lien avec les enjeux de connaissance et de sobriété et sensibilisation développés dans les fiches précédentes) ; • **Réaffirmer l'eau comme un bien commun** : l'accès à une eau de bonne qualité est un droit pour tous et la détermination d'un prix juste du service, est une condition essentielle pour garantir durablement ce droit. En ce sens, proposer des préconisations pour les contrats de délégation de service public afin d'assurer une gestion durable de la ressource.

Annexe 1 – Rappel du calendrier de travail pour l'élaboration du SDAGE



Calendrier détaillé pour la période 2025 à mi-2026 :

Période	Instance / Réunion	Objet
12 juin 2025	Comité de bassin	Adoption du tableau de bord du SDAGE 2022-2027 et méthode d'élaboration du SDAGE à proposer à l'Assemblée de Corse
Septembre 2025	Bureau du comité de bassin élargi	Echanges sur les suites à donner à la consultation sur les grands enjeux de l'eau pour l'élaboration du SDAGE 2028-2033
1er octobre 2025	Comité de bassin	Adoption de l'état des lieux et des suites à donner à la consultation sur les questions importantes pour l'élaboration du SDAGE 2028-2033;
Octobre 2025	Groupe de concertation spécifique	Echanges sur les propositions de mesures du programme de mesures 2028-2033
Décembre 2025	Evénement avec tous les acteurs de l'eau du bassin	Travail sur des propositions d'évolution du SDAGE sur des enjeux ciblés, en format participatif
Décembre 2025	Assemblée de Corse	Approbation de l'état des lieux et de la procédure d'élaboration du SDAGE 2028-2033
Janvier/début février 2026	Bureau du comité de bassin élargi	Présentation et échanges sur une première version des orientations fondamentales du SDAGE 2028-2033
Avril-mai 2026	Comité de bassin	Présentation et échanges sur une 2ème version des orientations fondamentales du SDAGE 2028-2033
Début juin 2026	Bureau élargi	Présentation et échanges sur la version complète des projets de SDAGE et du programme de mesures 2028-

		2033
Fin juin – début juillet 2026	Comité de bassin	Adoption du projet de SDAGE 2028-2033 et avis sur le projet de programme de mesures 2028-2033

Le directeur général de l'agence de l'eau
chargé du secrétariat,



Nicolas MOURLON

Qualitest

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Synthèse des contributions

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLÉES SUR LES GRANDS ENJEUX DE L'EAU ET LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA RÉVISION DU SDAGE DU BASSIN DE CORSE

Date de création : 23/09/2025
POT08412
Rédigé par : Johann Pardo
Version 5



ISO 9001 ISO 20252

Rapport rédigé dans le respect de la norme ISO 20252 & 9001

1

1

Qualitest

Contexte et finalité

Dans le cadre de l'élaboration du futur Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin de Corse, une large consultation des assemblées a été conduite au premier semestre 2025.

L'objectif : recueillir les contributions des acteurs institutionnels, techniques et territoriaux sur plusieurs questions importantes (QI), afin d'alimenter la stratégie de gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques.

Cette démarche participative vise à :

- Faire remonter les besoins, attentes et propositions des territoires.
- Identifier les leviers d'action et points de vigilance pour orienter les priorités du SDAGE.
- Renforcer l'appropriation collective des enjeux liés à l'eau, dans un contexte de transition écologique et d'adaptation au changement climatique.

2

2

Qualitest

Objectifs

Cette phase d'analyse vise à :

- Dresser un état des lieux de la participation, en précisant le nombre de contributions, la diversité des acteurs et la complétude des réponses par question ;
- Identifier les grandes tendances qualitatives, en analysant les contributions selon les enjeux retenus avec une mise en évidence des convergences et des tensions ;
- Intégrer une lecture différenciée selon les types de contributeurs pour mieux cerner les éventuelles divergences de positionnement ;
- S'appuyer sur des verbatims exhaustifs, pour illustrer les attentes exprimées.

3

Qualitest

Volumétrie

***14** contributions* reçues dans le cadre de la consultation



4

4

Qualitest

Ventilation des réponses par type d'acteurs

Typologie d'acteurs	Volume de répondants
Un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre	6
Le conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse	1
La chambre des territoires	1
Commune	1
La Collectivité de Corse - l'Assemblée de Corse	1
Autre (CNE, CMF, Association de sauvegarde du patrimoine d'Ucciani, Centre national de la propriété priée forestière)	4
Total	**14**

A noter
Le CMF valide l'ensemble des enjeux sans apporter de précisions

5

5

Qualitest

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Grands enseignements par QI

6

6

Qualitest

Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

Synthèse des contributions

La sobriété apparaît comme un enjeu prioritaire, structurant dans l'ensemble des contributions analysées. Elle est reconnue comme une réponse incontournable face au changement climatique à la raréfaction de la ressource et à la pression croissante exercée sur les milieux. Quelques contributions, comme celles de la Collectivité de Corse, de la CAPA, de la Communauté de Communes Centre Corse et du CESEC insistent sur la nécessité d'un changement de paradigme, substituant à une logique de stockage ou d'augmentation de l'offre, une politique volontariste de maîtrise des usages.

Cet enjeu ne se limite pas à la consommation domestique et **les contributions appellent à une approche globale de la sobriété englobant l'irrigation agricole, l'arrosage des espaces verts, les usages touristiques et industriels**. La sobriété est aussi pensée comme un levier de préservation des milieux permettant d'éviter le recours à des infrastructures lourdes et coûteuses.

La sensibilisation de la population, dès le plus jeune âge, est également perçue comme une condition clé de réussite. Elle doit s'inscrire dans un effort de pédagogie ciblée auprès des différents usagers (agriculteurs, acteurs du BTP, touristes, collectivités, etc.).

7

7

Qualitest

Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

Synthèse des contributions

Cet enjeu est perçu comme essentiel au pilotage efficace des politiques de l'eau: **plusieurs contributions insistent sur le fait qu'on ne peut pas gérer durablement une ressource sans en connaître précisément l'état, les usages et les pressions qui s'y exercent**. Le lien entre connaissance, action publique et acceptabilité sociale des mesures est ainsi clairement affirmé.

Le besoin de connaissance porte à la fois sur la ressource elle-même (quantité, disponibilité, qualité), **sur les pressions** (prélèvements, rejets, polluants, effets cocktail), mais aussi sur l'évolution des milieux (zones humides, mares temporaires, continuité écologique…) **et la dimension humaine** (comportements, consommation, démographie). Le CESEC, notamment, appelle à relier systématiquement la ressource et les milieux, considérés comme indissociables.

Enfin, **l'enjeu de partage et d'accessibilité de cette connaissance est tout aussi central** : Il ne s'agit pas uniquement de produire plus de données, mais de mieux organiser les flux d'informations, de limiter les redondances et de mobiliser une diversité d'acteurs (scientifiques, collectivités, citoyens, secteurs économiques).

8

8

Qualitest

Q3 - Restaurer et préserver les milieux

Synthèse des contributions

La restauration et la préservation des milieux aquatiques, humides et littoraux apparaissent comme un enjeu central pour l'avenir selon les contributeurs. Ce thème est souvent présenté comme inter-générationnel, nécessitant des engagements à long terme pour garantir la continuité écologique, la résilience des territoires face au changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Les zones humides, les ripisylves, les embouchures, les cours d'eau et le littoral corse font l'objet de nombreuses préoccupations… La Collectivité de Corse à travers son SDAGE, insiste notamment sur la vulnérabilité du littoral et sur les enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes, comme la « canne de Provence » ou aux phénomènes de salinisation.

La notion de continuité écologique, évoquée par le CESEC, fait également consensus: **l'eau qui circule est perçue non comme une perte, mais comme un vecteur de vie, indispensable à l'équilibre des écosystèmes.** Cela s'accompagne d'une critique de certaines pratiques humaines qui, en perturbant ces équilibres (retenues amont, urbanisation des zones humides), nuisent à la santé écologique des territoires.

9

9

Qualitest

Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

Synthèse des contributions

Cet enjeu est perçu comme fondamental et transversal. De nombreuses contributions soulignent qu'une gestion durable de l'eau ne peut réussir sans une intégration explicite dans l'ensemble des politiques publiques : urbanisme, agriculture, énergie, tourisme, santé, fiscalité et plus généralement aménagement du territoire.

L'eau est décrite comme une ressource vitale « l'une des principales sources de vie » qui doit être prise en compte de façon structurée dans les documents de planification (SCOT, PLU, PADDUC). La mauvaise articulation actuelle entre ces documents et les enjeux de l'eau est souvent désignée comme un facteur de dégradation des milieux.

Une attente forte émerge en faveur d'une approche écosystémique, capable de dépasser les silos institutionnels et sectoriels pour mettre en cohérence les objectifs de sobriété, de résilience et de préservation des milieux avec les logiques d'urbanisation de développement économique et d'autonomie alimentaire.

10

10

Qualitest

Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

Synthèse des contributions

L'enjeu des infrastructures est considéré comme très important voire prioritaire**, notamment dans les zones rurales, les territoires en tension démographique ou touristique et ceux souffrant de réseaux vieillissants**. Il est souvent abordé sous l'angle du retard historique persistant, que les fonds publics n'ont pas permis de résorber entièrement.

La question du rattrapage ne se limite pas à l'eau potable : elle englobe aussi l'assainissement, la gestion des eaux pluviales, la réutilisation des eaux usées et même la gestion différenciée de l'eau potable et non potable.

Les contributeurs appellent à une gestion durable, anticipatrice et territorialement adaptée des infrastructures, avec une attention particulière aux enjeux climatiques (désaisonnalisation, stockage hivernal, lutte contre les fuites et le développement des cyanobactéries) et à la réalité des usages.

11

11

Qualitest

Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

Synthèse des contributions

La gouvernance et l'ingénierie apparaissent comme des leviers transversaux indispensables à la réussite de tous les autres enjeux. Plusieurs contributions insistent sur le fait qu'une gouvernance faible ou cloisonnée, couplée à une ingénierie insuffisante, constitue un frein majeur à la mise en œuvre des actions sur le terrain.

Cet enjeu est décrit comme un « enjeu-outil » fondamental pour que les politiques de sobriété, de restauration des milieux ou d'aménagement durable puissent se traduire concrètement dans les territoires.

Le besoin d'une meilleure articulation entre les échelons locaux, l'État et l'instance de bassin est très présent, de même que la nécessité de mieux mobiliser les compétences et expertises disponibles que ce soit par mutualisation ou recours à des prestataires extérieurs.

Enfin, **la création d'une Agence de l'eau propre à la Corse** est portée par plusieurs contributions comme une réponse structurelle pour simplifier l'organisation, renforcer l'autonomie régionale et soutenir l'action publique locale.

12

12

Qualitest

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Analyse des résultats par QI

- Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux
- Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent
- Restaurer et préserver les milieux
- Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable
- Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)
- Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie
- Les enjeux supplémentaires à mettre en avant

13

13

Qualitest

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Q1- Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

14

14

Qualitest

Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

Ce qui domine dans les contributions :

- La tarification incitative, déjà en place à la CAPA est citée comme un outil efficace pour encourager les économies d'eau.
- La mise en œuvre systématique de compteurs individuels, combinée à une tarification au volume, est suggérée pour renforcer la responsabilisation des usagers.
- La nécessité de déployer des outils adaptés à l'objectif de sobriété (sondes, dispositifs de localisation, compteurs connectés etc.) est également présente.
- L'importance des campagnes de sensibilisation, notamment envers les touristes, est largement partagée. Certaines contributions insistent également sur la nécessité de mieux prendre en compte les impacts de la fréquentation touristique, en lien avec les pics de consommation, les pressions sur les milieux et les besoins en équipements adaptés.
- En matière agricole, plusieurs contributions et notamment celle du CESEC insistent sur l'intérêt de développer des cultures moins gourmandes en eau et sur l'opportunité d'adapter les systèmes de production via la recherche agronomique.
- La réutilisation des eaux usées traitées ou de l'eau de pluie est évoquée comme une piste d'avenir, sous réserve d'évaluation des effets sur les milieux récepteurs.

15

15

Qualitest

Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

Tensions, contradictions ou débats

Certaines contributions soulignent des points de vigilance voire des tensions entre la recherche d'une économie d'eau et les objectifs de préservation des milieux naturels.

La réutilisation de l'eau (eaux usées ou pluviales), par exemple, est perçue comme un levier utile pour limiter la pression sur les ressources conventionnelles. Mais elle suscite aussi des critiques lorsqu'elle prive le milieu naturel d'une partie de l'eau disponible. La CAPA appelle ainsi à une gestion raisonnée pour éviter des déséquilibres écologiques locaux.

Un autre exemple concerne l'agriculture : le CESEC relaie les constats de l'ODARC selon lesquels certaines cultures sont irriguées bien au-delà de leurs besoins réels, parfois 5 à 10 fois plus. Des espèces pourtant résistantes à la sécheresse (comme la vigne ou l'olivier) sont arrosées en continu. Cette situation interroge sur l'adaptation des pratiques à un usage plus économe de l'eau.

Par ailleurs, une opposition implicite est relevée entre les logiques de stockage et celles de sobriété. Le CESEC évoque la coexistence, dans certains documents de planification, de deux visions parfois contradictoires : l'une centrée sur la mobilisation de la ressource, l'autre sur la réduction des usages.

Enfin, certaines contributions pointent un manque d'appropriation locale de ces enjeux et appellent à mieux impliquer les collectivités dans les relais de sensibilisation.

16

16

Qualitest

Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

Contributions originales ou porteuses de transformation

Le CESEC propose de conditionner les aides publiques, notamment celles de l'OEHC, (Office d'Équipement Hydraulique de la Corse) **à des engagements en matière de sobriété**. Il appelle également à reconnaître l'Eau comme un bien commun partagé entre les humains et les écosystèmes plutôt que comme une marchandise.

Certaines contributions (CAPA et CESEC) **rappellent l'intérêt de dispositifs tarifaires incitatifs**, déjà mis en œuvre localement et soulignent l'importance d'une tarification progressive pour encourager les comportements sobres.

Enfin, **l'approche de la sobriété est élargie à une transformation culturelle, impliquant l'éducation, la coopération locale et une nouvelle répartition des usages**, à l'image de la stratégie portée par l'ODARC (L'Office du Développement Agricole et Rural de Corse) pour l'agriculture.

17

17

Qualitest

Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

Lecture différenciée en fonction des acteurs

Si la sobriété est unanimement reconnue comme un enjeu structurant, quelques contributions expriment des sensibilités différentes selon les types d'acteurs:

Les intercommunalités (CAPA, CC Marana Golo, CC Centre Corse etc.) insistent davantage sur des leviers opérationnels comme la tarification incitative, la mise en place de compteurs individuels, la structuration autour d'outils concrets comme les PTGE ou encore la gestion locale de la ressource face à des pressions amont.

*« Mettre en œuvre les compteurs de consommation chez tous les abonnés et établir la redevance AEP au volume consommé » (**CC Costa Verde)***

*« La sobriété est un enjeu majeur, à ce titre, la CAPA a mis en place une tarification incitative (le prix du m³ augmente dans les tranches hautes de consommation). La réduction des prélèvements est bénéfique aux milieux naturels et permet d'éviter des renforcements d'infrastructures coûteux. » (**CAPA)***

Certaines, comme la CAPA, introduisent aussi des points de vigilance sur les effets des ressources alternatives (eaux usées, eaux pluviales) sur les milieux.

*« Le fait de capter l'eau de pluie ou de réutiliser les eaux usées traitées, comme ressource alternative ayant un affichage d'économie d'eau en termes de prélèvement pour l'eau destinée à la consommation humaine, peut engendrer des déficits locaux dans le milieu naturel. » (**CAPA)***

18

18

Qualitest

Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

Lecture différenciée en fonction des acteurs

Le CESEC, quant à lui, développe une vision plus systémique et politique: il appelle à un changement de paradigme, il élargit l'enjeu à une transformation culturelle et il milite pour une reconnaissance de l'eau comme bien commun.

*« Il considère qu'à l'heure actuelle, l'eau est souvent considérée comme un "bien marchand", mais qu'il est indispensable qu'elle soit reconnue en tant que « bien commun » des êtres vivants et donc à partager avec la faune et la flore. » (**CESEC**)*

Il propose également des mécanismes d'incitation (conditionnalité des aides, ciblage par usage, prix de l'eau).
Il est aussi le plus prolifique sur les outils agricoles et la pédagogie différenciée par publics.

*« Par exemple, pour le secteur agricole, il conviendrait, selon le CESEC, de l'accompagner pour accélérer l'évolution des pratiques… Au-delà de telles actions visant à réduire le gaspillage et optimiser l'usage agricole de l'eau, le CESEC encourage l'ODARC et les organisations professionnelles agricoles à concevoir des actions de sobriété agricole… » (**CESEC**)*

19

19

Qualitest

Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

Lecture différenciée en fonction des acteurs

*« Il insiste sur la nécessaire prise en compte de cette sensibilisation dès le plus jeune âge (…) Il préconise qu'en plus d'une sensibilisation à vocation généraliste, des actions de sensibilisation ciblée soient menées auprès des différentes catégories d'utilisateurs. » (**CESEC**)*

*« Il rappelle qu'en matière incitative, une conditionnalisation des aides (en particulier les aides accordées par l'Office de l'équipement hydraulique de la Corse) pourrait compléter utilement les actions d'éducation et de sensibilisation. » (**CESEC**)*

*« par exemple, sur des taxations incitatives pour la recherche de sobriété, il serait possible de s'interroger sur le fait que les premiers mètres cubes facturés soient au même prix que les derniers mètres cubes, au-delà d'un certain seuil. » (**CESEC**)*

20

20

Qualitest

Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

Lecture différenciée en fonction des acteurs

La Collectivité de Corse insiste sur l'enjeu de fédération des acteurs autour de cet impératif de sobriété. Elle soutient une approche coordonnée et intégrée (PTGE, sobriété pour tous les usages), avec une attention particulière portée à la sensibilisation du grand public, notamment touristique et à l'adaptation de l'agriculture.

« Accélérer la mise en œuvre des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) en vue d'assurer, dans la durée, l'équilibre de la ressource et le bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides par une approche intégrée des enjeux liés à l'eau sur les territoires » (***Collectivité de Corse)***

« Déployer, partout et pour tous, des outils adaptés à l'objectif de sobriété » (***Collectivité de Corse)***

« Informer et sensibiliser aux limites et à la raréfaction de la ressource en eau ainsi qu'aux enjeux de préservation des milieux aquatiques pour mobiliser dans l'action » (***Collectivité de Corse)***

« Les économies d'eau pour tous les usages, imposées par le changement climatique, sont une priorité pour les années à venir » (***Collectivité de Corse)***

« Dans le secteur agricole, la stratégie de développement de la recherche agronomique de l'ODARC (…) s'inscrit dans cette démarche pour adapter les systèmes de production aux effets du dérèglement climatique » (***Collectivité de Corse)***

21

21

Qualitest

Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

Lecture différenciée en fonction des acteurs

Les communes ou d'autres structures expriment un accord global mais avec des expressions plus brèves :

- la Mairie de Belvedere évoque la REUT
- l'association d'Ucciani insiste sur la sensibilisation ;
- le CNPF sur la régulation par les compteurs
- La Chambre des territoires ne s'exprime pas directement sur cet enjeu.
- Le CNE appelle à une stratégie planifiée à l'échelle des bassins et il insiste sur la responsabilité des SDAGE à définir un cadre durable d'adaptation, appelant à des démarches locales de gestion collective face aux baisses structurelles de ressource

22

22

Qualitest

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

23

23

Qualitest

Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

Ce qui domine dans les contributions :

- Des contributions pointent des lacunes importantes dans les données, notamment sur les volumes prélevés, les consommations effectives, les polluants présents et les usages réels.
- Le CESEC souligne les effets cocktail des substances polluantes et appelle à renforcer la recherche scientifique en lien avec l'Université de Corse ou les CESER de l'Arc méditerranéen.
- L'idée de banques de données unifiées, intégrées dans des SIG patrimoniaux, revient dans les propos.
- Le SAGE Gravona–Prunelli–Ajaccio est cité comme un outil catalyseur de récupération et d'agrégation des données locales.
- La CAPA appelle à éviter la multiplication des supports ou questionnaires contenant les mêmes données, en rationalisant les dispositifs d'acquisition de données.
- Des panneaux d'information / outils grand public sont également proposés pour vulgariser les connaissances sur l'eau (estivants, scolaires, citoyens…)
- Le CESEC insiste sur l'importance de croiser les approches modernes (technologiques) avec une lecture historique des pratiques territoriales, soulignant l'intérêt de revisiter les solutions anciennes, parfois plus durables que les aménagements récents.

24

24

Qualitest

Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

Tensions et débats soulevés:
Bien que l'importance de la connaissance soit largement partagée, une contribution mentionne que, bien que l'enjeu soit reconnu, il ne devrait pas être classé parmi les priorités à ce stade.
La question de l'actualisation des données est également évoquée: certaines données sont déjà disponibles mais doivent être mises à jour ou mieux partagées.
Enfin, une contribution (CAPA) attire l'attention sur la nécessité de mieux coordonner les dispositifs existants, en évitant la multiplication des supports ou questionnaires portant sur les mêmes données. Cela souligne un enjeu de rationalisation des démarches locales de collecte.

Autres propositions:
- Le CESEC propose une lecture originale des enjeux de connaissance en appelant à croiser les savoirs techniques et la mémoire territoriale. Il plaide pour une analyse historique des solutions d'autrefois (récupération des eaux pluviales, réseaux anciens…) en les reconsidérant dans la stratégie future ;
- Il évoque aussi la pratique du benchmarking international, appelant à s'inspirer d'autres territoires méditerranéens ou insulaires où la rareté de l'eau est une problématique vitale ;
- Enfin, certaines propositions visent à mobiliser la culture comme levier via des actions de sensibilisation à dimension culturelle / sociale pour toucher un public plus large et plus varié.

25

25

Qualitest

Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

Lecture différenciée en fonction des acteurs

Une convergence forte sur la nécessité de connaissance partagée… mais on constate des nuances dans les priorités

Les communes (Marana Golo, Centre Corse, Costa Verde) soulignent l'importance d'une connaissance territorialisée et appliquée, notamment sur les pressions en amont ou sur l'usage local des données. On est ici sur un besoin opérationnel:
« Connaitre les pressions exercées en amont de notre territoire afin de mieux gérer notre ressource » (***Marana Golo)***

« Tous les éléments patrimoniaux sur l'eau au sein d'un SIG avec base de données » (***Costa Verde)***

« Pour solutionner une problématique il faut connaître parfaitement son sujet » (***Centre Corse)***

26

26

Qualitest

Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

Lecture différenciée en fonction des acteurs

La CAPA insiste sur la rationalisation des outils existants (déjà nombreux…) et elle cite le rôle structurant du SAGE:
*« Le partage de connaissance existe déjà (…) il peut toutefois être renforcé. Éviter de multiplier les supports ou questionnaires contenant les mêmes données. » (**CAPA)***

La Collectivité de Corse identifie clairement les manques / freins associés :
« Les incertitudes sur les prélèvements, les consommations (…) constituent des freins puissants pour mettre en place des mesures adaptées » (**Collectivité de Corse)**

Et elle défend une approche de type multi-niveaux => scientifiques, les élus, Grand Public.

La Communauté de communes de l'Île Rousse-Balagne souligne que les *« Données sont connues mais à actualiser… »*

La Communauté de communes de Castagniccia Casinca relativise un peu l'enjeu… Il est est jugé important mais *« pas à classer dans les priorités ».*

27

27

Qualitest

Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

Lecture différenciée en fonction des acteurs

Le CESEC adopte une approche systémique, parfois assez critique et tournée vers la mémoire territoriale…
Il évoque notamment les lacunes sur les rejets, les prélèvements, les « effets cocktail », les comportements, la démographie, la REUT, l'évaluation des SDAGE etc…

Le CESEC milite pour un croisement entre les savoirs techniques plus modernes et les savoirs plus anciens:

*« Considérant l'intérêt évident de coupler une connaissance pragmatique d'un territoire (…) aux apports que les technologies modernes autorisent » (**CESEC)***

Il soutient aussi des démarches de benchmark et de partage avec le Grand Public et les élus locaux:

« Les efforts d'acquisition, de partage de connaissances et de savoir, doivent se poursuivre (…) avec les scientifiques (…) les élus locaux et le grand public »

28

28

Qualitest

Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

Lecture différenciée en fonction des acteurs

Autres apports localisés :

Le CNPF propose une vulgarisation large avec des supports comme des panneaux:
« Oui le partage de connaissances doit mobiliser les instances (…) panneaux d'information offerts aux estivants »

L'association d'Ucciani suggère des conférences
« Avec des conférences sur le sujet »

29

29

Qualitest

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Q3 - Restaurer et préserver les milieux

30

30

Qualitest

Q3 - Restaurer et préserver les milieux

Ce qui domine dans les contributions

- Un bon état global, mais des pressions localisées: les milieux aquatiques corses sont globalement en bon état, notamment en zone de montagne. En revanche, les pressions sont significatives dans les plaines densément peuplées ou exploitées, ce qui justifie des efforts ciblés (verbatim Collectivité de Corse).
- Rôle des STEP et du captage raisonné=> la CAPA souligne sa vigilance vis-à-vis des rejets de stations d'épuration et appelle à un captage raisonné de la ressource, afin de préserver une part « non transformée » pour les milieux naturels.
- Valorisation des services rendus par les milieux naturels: certaines contributions insistent sur leur rôle écologique, mais aussi économique et touristique (attractivité des territoires).
- Solutions fondées sur la nature: la Collectivité promeut ces approches comme outils d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques d'inondation.
- Planification et outils territoriaux: mention est faite du schéma territorial des espaces naturels sensibles ou du plan de lutte contre le crabe bleu, comme exemples de politiques structurantes.
- La surveillance et la sensibilisation sont vues comme indispensables, en particulier pour les zones sensibles comme les abords de refuges touristiques (verbatims CESEC).

31

31

Qualitest

Q3 - Restaurer et préserver les milieux

Tensions et débats soulevés

- Usages anthropiques versus besoins écologiques

⇒ plusieurs contributions pointent les conflits entre la captation de l'eau à des fins agricoles, industrielles ou touristiques et les besoins fondamentaux des milieux naturels. C'est particulièrement vrai pour les zones humides, souvent vues comme des « espaces perdus » ou sources de nuisances, alors qu'elles jouent un rôle de premier plan dans la régulation hydrologique.

- Manque de moyens pour les petites communes

=> le CESEC souligne que la mise en œuvre d'une surveillance efficace des milieux est souvent hors de portée des petites collectivités, en particulier dans les zones touristiques soumises à des pics de fréquentation estivale.

- Pratiques sylvicoles

=> des mentions spécifiques sont faites sur l'état des ripisylves et des peuplements rivulaires, avec un appel à mieux intégrer ces dimensions dans les actions forestières, en lien avec la prévention des incendies ou la continuité aquatique.

32

32

Qualitest

Q3 - Restaurer et préserver les milieux

Autres propositions

Le CESEC relaie une initiative citoyenne en faveur des « droits du fleuve » : le Tavignanu est cité dans le cadre d'un mouvement de reconnaissance juridique des écosystèmes aquatiques, suivant une tendance internationale portée par des collectifs environnementaux.

Des appels à intégrer la gestion des milieux dans les politiques de soutien à la biodiversité, au tourisme durable et à l'agriculture sont présents, montrant une volonté de transversalité accrue.

Le recours explicite à la police de l'environnement, pour garantir le respect des usages dans les zones humides, est évoqué de manière frontale (CESEC).

La Communauté de communes Marana Golo insiste sur la nécessité d'une gestion active des embouchures fluviales, citant l'exemple du Golo. L'objectif est de limiter les remontées salines susceptibles d'altérer les champs captants d'eau potable alimentant une part importante de la population locale. Ce lien entre qualité des milieux et sécurisation de l'approvisionnement en eau illustre une approche intégrée de la préservation.

Le CESEC met également en avant les principes de l'hydrologie régénérative, visant à favoriser l'infiltration des eaux à la parcelle plutôt que leur évacuation. Cette approche contribue à limiter le ruissellement, à restaurer les fonctions naturelles des sols et à mieux préserver les milieux aquatiques et terrestres.

Enfin, l'idée que les milieux doivent être revalorisés symboliquement et économiquement (via des indicateurs de services écosystémiques) émerge comme une piste de légitimation des investissements dans leur préservation.

33

Qualitest

Q3 - Restaurer et préserver les milieux

Lecture différenciée

Collectivité de Corse, CESEC, CAPA

Leurs contributions sont les plus détaillées et structurées sur cet enjeu; ces collectivités insistent sur la vulnérabilité différenciée des milieux selon les territoires (montagne et plaine par exemple). Elles insistent également sur l'importance d'approches intégrées (planification, police environnementale, continuité écologique) et elles évoquent les solutions fondées sur la nature, la sensibilisation des usagers et la valorisation des services écosystémiques.

*« Les milieux aquatiques de Corse sont caractérisés par un bon état général… Cependant, localement, notamment dans les plaines où les activités et la population sont concentrées, les altérations peuvent être significatives et appellent à agir » (**Collectivité de Corse**)*
*« L'eau qui circule n'est pas perdue: elle vient maintenir la vie partout où elle passe. » (**CESEC**)*
*« Concernant les fleuves, à noter la mobilisation citoyenne de collectifs pour la déclaration des droits du fleuve Tavignanu pour son éventuelle reconnaissance juridique » **(CESEC)***
*« Capter l'eau à tout prix ne doit pas se faire au dépend des besoins des milieux naturels. » (**CAPA**)*

34

Qualitest

Q3 - Restaurer et préserver les milieux

Lecture différenciée

Petites collectivités et structures locales

Leur expression est plus brève mais elles font émerger des préoccupations assez concrètes:
=> La gestion active des embouchures (**Marana Golo)**
=> La protection des trames vertes/bleues (**CC Costa Verde)**
=> La reconnaissance du rôle des ripisylves (**CNPF)**
=> Le rappel de l'importance pour les générations futures (**Ucciani)**

Autres acteurs institutionnels (CNE)

le CNE demande une accélération des mesures de restauration

35

35

Qualitest

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

36

36

Qualitest

Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

Ce qui domine dans les contributions

La nécessité d'intégrer les enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT, PADDUC) est une constante. Le lien entre gestion de l'eau et aménagement est souvent illustré par l'exemple des eaux pluviales ou des eaux grises.

Le CESEC met en avant une série de politiques publiques étroitement liées à l'eau:
- L'énergie via le développement raisonné des stations de transfert par pompage (STEP)
- L'agriculture avec un ajustement des pratiques irriguées
- La biodiversité avec la protection des espèces endémiques
- Le tourisme dont la consommation d'eau est jugée préoccupante
- La santé publique liée à la qualité de l'eau
- La fiscalité avec la question d'une tarification progressive
- Le cadre juridique pour anticiper la généralisation de la REUT.

La maîtrise des rejets urbains (STEP) et le tri des déchets sont évoqués comme compléments nécessaires à une gestion cohérente des ressources.
Une volonté est exprimée de rendre les documents de planification plus accessibles et compréhensibles, notamment pour les élus et les citoyens.

37

37

Qualitest

Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

Tensions et débats soulevés

L'enjeu de l'eau est parfois mal intégré dans les décisions locales, malgré son caractère transversal. Plusieurs contributions insistent sur le manque d'appropriation réelle du SDAGE, jugé trop complexe ou technique pour certains élus ou techniciens.

La concurrence entre usages (résidentiel, agricole, industriel, touristique) devient un point de tension, notamment dans un contexte d'augmentation de la population, du tourisme et de la production d'énergies renouvelables.

Des critiques émergent sur une forme de découplage entre la stratégie affichée (ex. PADDUC) et les documents opérationnels (SCOT, PLU), nécessitant un effort de mise en cohérence.

Par ailleurs, un point de vigilance est soulevé par le CESEC sur les pratiques agricoles actuelles. Il cite, via l'ODARC, des cultures pérennes irriguées de façon permanente alors qu'elles ont la capacité de résister à la sécheresse. Ce constat interroge la pertinence des choix techniques face à l'évolution climatique et alimente un débat sur la nécessaire adaptation des pratiques agricoles.

Autres propositions

Le CESEC propose que l'impact sur la gestion de l'eau devienne un critère de hiérarchisation des décisions publiques, quelle que soit la politique concernée.

Il formule également des pistes concrètes: intégration des enjeux de l'eau dans la fiscalité locale, ou révision des modèles de REUT du point de vue économique.

Une coopération élargie est recommandée, notamment via des PTGE multi-acteurs associant le monde agricole, les gestionnaires d'eau potable, les industriels…

La reconnaissance des eaux grises comme ressource à part entière est également citée, nécessitant une évolution du droit et des normes.

38

38

Qualitest

Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

Lecture différenciée

CESEC et Collectivité de Corse => une approche systémique évoquée
Ces deux acteurs proposent une lecture ambitieuse et structurelle des enjeux. Le CESEC insiste sur une approche systémique en soulignant les liens entre l'eau et de nombreuses politiques publiques (énergie, agriculture, biodiversité, tourisme, santé, finances, droit). Il appelle à faire de l'impact sur la ressource un critère d'arbitrage des politiques publiques.
Cette approche implique, selon lui, des révisions juridiques (ex : REUT) et une meilleure intégration de l'eau dans les outils de planification.

« Le CESEC estime qu'une gestion efficace de l'eau ne peut se concevoir sans une approche écosystémique, incluant les articulations entre les diverses politiques publiques et la politique de l'eau et qui présenterait un caractère transversal réel »

La Collectivité de Corse partage ce constat d'insuffisante transversalité actuelle. Elle souhaite une meilleure articulation entre SDAGE et PADDUC, une traduction effective dans les PLU/SCOT et une communication renforcée vers élus et citoyens.

« La réflexion doit être menée dès à présent pour définir une trajectoire commune entre le SDAGE et le PADDUC »
« La Collectivité de Corse attend des efforts pour en faciliter la lecture et la compréhension. » 39

39

Qualitest

Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

Lecture différenciée

Les intercommunalités évoquent des priorités ciblées et opérationnelles. Elles valident l'importance stratégique du sujet et expriment surtout des préoccupations concrètes d'intégration dans leurs documents ou pratiques locales :

Marana Golo met en avant l'intérêt d'un PTGE multiacteurs qui associe les agriculteurs, les industriels et les gestionnaires de réseau d'eau.

La CAPA insiste sur l'intégration des eaux pluviales dans les opérations d'aménagement et le rôle de relais du SAGE pour informer les élus.

L'Île-Rousse Balagne et Costa Verde évoquent directement les documents d'urbanisme comme le PLU, SCOT

Centre Corse et Castagniccia Casinca affirment que l'enjeu est fondamental et elles regrettent sa non-prise en compte passée, responsable d'une dégradation des milieux.

40

40

Qualitest

Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

Lecture différenciée

Certains acteurs expriment des positions plus succinctes mais complémentaires :

Le CNPF relie qualité de l'eau, STEP et déchets et il appelle à restaurer les milieux aquatiques et humides.

Le CNE souligne le rôle du SDAGE comme outil de planification stratégique.

Association de sauvegarde du patrimoine d'Ucciani => « L'eau est une des principales sources de vie, donc c'est très important. »

41

41

Qualitest

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

42

42

Qualitest

Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

Ce qui domine dans les contributions :

tout en sécurisant les usages.
Plusieurs contributions reconnaissent que des investissements ont été réalisés ces dernières années (ex. CAPA, CC Centre Corse, Balagne, Marana Golo…) mais que des insuffisances importantes persistent notamment dans les zones rurales ou dans certaines zones urbaines.

La séparation des réseaux eaux usées/ eaux pluviales est un point de vigilance technique récurrent.

Le développement du stockage hivernal (réservoirs souples, retenues collinaires) revient fréquemment comme piste de travail : il permettrait de limiter les prélèvements à l'étiage
La récupération et le traitement des eaux pluviales sont mentionnés à plusieurs reprises comme ressource à valoriser, mais aussi comme source de risques en cas de ruissellement non maîtrisé.

La modernisation des réseaux (comptage, lutte contre les fuites, instrumentation) est considérée comme une priorité opérationnelle.

L'utilisation des eaux usées traitées est valorisée dans un objectif de préservation de l'eau potable, tout en posant la question des risques sanitaires et des usages possibles.

43

43

Qualitest

Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

Tensions et débats soulevés

La communauté de communes Marana Golo dénonce une forme d'inégalité dans l'accès au financement. Elle regrette que certaines de ses communes ne fassent pas partie du zonage « solidarité » dans le 12e programme d'aide de l'Agence de l'eau, ce qui limite leur capacité à engager ou poursuivre des investissements.

Le niveau élevé d'exigence pour accéder à certaines aides est critiqué : conditionnement à des taux d'avancement élevés, critères de performance difficilement atteignables par de petites structures.
La communauté de communes de Marana Golo et le CESEC, entre autres alertent sur un risque de décalage entre les ambitions affichées en matière de sobriété et les conditions concrètes de financement. Des opérations jugées essentielles (séparation des réseaux, stockage hivernal, etc...) peuvent se retrouver non éligibles ou retardées. Cette situation nourrit la crainte que la priorité donnée à la régulation de la demande n'entrave, dans les faits, le rattrapage indispensable sur l'offre.

Le développement des STEP ou des retenues soulève aussi des interrogations sur leur impact environnemental, notamment en cas de dérive vers des logiques productivistes.

44

44

Qualitest

Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

Autres propositions :

- Le CESEC propose de développer des réseaux séparés pour eau potable et eau non potable, afin de mieux utiliser les ressources disponibles sans surcharge inutile du réseau.
- Le CESEC insiste sur l'importance de croiser les approches modernes (technologiques) avec une lecture historique des pratiques territoriales, soulignant l'intérêt de revisiter les solutions anciennes, parfois plus durables que les aménagements récents.
- L'idée de rendre obligatoire la récupération des eaux pluviales dans les projets d'urbanisme est avancée comme norme d'aménagement.
- Certains appellent à reconnaître les îlots de fraîcheur urbains (arbres, parcs) comme infrastructures stratégiques pour lutter contre les effets du changement climatique avec un impact indirect sur la gestion de l'eau.
- Des pratiques et technologies de contrôle des réseaux, y compris des méthodes d'inspection et de détection des fuites, sont évoquées comme des pistes à explorer pour renforcer la surveillance et la réhabilitation des infrastructures.

45

45

Qualitest

Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

Lecture différenciée :

Les collectivités locales pointent le besoin d'un rattrapage différencié mieux adapté aux réalités locales et mieux soutenu financièrement. La communauté de communes Marana Golo met par exemple en cause les critères d'éligibilité au programme d'aide de l'Agence de l'Eau regrettant que les communes de Borgo et Lucciana ne figurent pas au zonage de solidarité.

*« Afin de continuer de développer nos infrastructures il aurait été pertinent de ne pas enlever les communes de Borgo et Lucciana du 12ème programme d'aide de l'Agence de l'eau… Les budgets Eau et Assainissement de la CC Marana Golo ne bénéficient pas des taxes d'aménagement ni des taxes professionnelles des communes. » (**CC Marana Golo)***

La CAPA souligne que malgré les investissements réalisés, des défis importants demeurent notamment la séparation des eaux usées/ pluviales dans les centres urbains… Elle appelle aussi à ne pas exclure les agglomérations des dispositifs de financement:

*« Un travail important reste à faire sur la séparation des réseaux eaux usées et pluviales… Des travaux importants doivent également être réalisés dans le domaine de l'eau pluviale et de la protection des inondations. » (**CAPA)***

46

46

Qualitest

Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

Lecture différenciée :

La commune de Belvédère Campomoro évoque un manque de retenues d'eau tandis que la communauté de communes du centre Corse insiste sur la persistance des manques en zone rurale et ce malgré des investissements récents.

La priorité accordée à la modernisation des réseaux (rendement, lutte contre les fuites, conformité des dispositifs d'assainissement) est également citée par des EPCI (L'Ile Rousse Balagne, Castagniccia-Casinca). Ces dernières appellent à soutenir la continuité de service plutôt qu'un développement extensif.

L'Association de sauvegarde du patrimoine d'Ucciani exprime, de manière isolée, un souhait de recours à des solutions naturelles pour l'assainissement
« Favoriser le naturel. Il y a des moyens peut-être coûteux mais naturels pour l'assainissement des eaux usées. »

47

47

Qualitest

Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

Lecture différenciée :

Le CESEC propose une vision systémique et il se montre plus critique vis-à-vis politiques actuelles

Le CESEC dresse un état des lieux strict sur le retard en matière d'équipements :
« La Corse connaît encore un retard considérable en matière d'infrastructures et de réseaux (…) il n'a pas été possible d'en atteindre à chaque fois les objectifs. » (**CESEC)**

Il critique le fait que les aides ne puissent être attribuée qu'à des projets précis, complets et bien détaillés, grâce à des études préalables notamment, ce qui est difficile à réaliser pour de petites communes en l'absence d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il propose des pistes toutefois :

- Favoriser les réseaux séparatifs eau potable /non potable ;
- Valoriser les eaux pluviales via des dispositifs de captage adaptés (notamment pour les ruissellements routiers ou de fontaines);
- Déployer des retenues collinaires en limitant évaporation et pollution (bâchage, lutte contre les cyanobactéries);
- Envisager le développement des STEP sous conditions environnementales strictes.

Enfin le CESEC attire l'attention sur les enjeux d'aménagement urbain liés à la résilience climatique (végétalisation, zones ombragées, gestion des eaux pluviales) qui supposent donc un renforcement de la planification territoriale dès la conception des projets.

48

48

Qualitest

Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

Lecture différenciée :

Les acteurs professionnels et associations insistent sur la sobriété et la maintenance

L'association de sauvegarde du patrimoine d'Ucciani met en garde contre des projets mal suivis : *« Si les infrastructures sont bien faites et le suivi bien géré, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. »* (**Association de sauvegarde du patrimoine d'Ucciani)**

Le CNPF insiste sur l'entretien régulier, la vérification des conduites, la diffusion des savoir-faire en irrigation et la généralisation de l'utilisation des eaux usées pour préserver l'eau potable.

« La sobriété commence chez soi et donc aussi sur la vérification et la mise en bon état des conduits et des adductions d'eau partout. L'utilisation des eaux usées est à généraliser afin de préserver l'eau potable strictement. » (***CNPF)***

Le CNE rappelle la nécessité de renforcer les mesures pour agir contre les pollutions diffuses et ponctuelles

49

49

Qualitest

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

50

50

Qualitest

Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

Ce qui domine dans les contributions :

La multiplicité des acteurs locaux et la répartition des compétences entre communes/EPCI sont vues comme un facteur de complexité. Les communes assurent encore la majorité des services d'eau et d'assainissement, mais manquent souvent de moyens techniques et financiers.

Il existe une forte hostilité au transfert obligatoire des compétences vers les EPCI, prévu par la loi en 2026, perçu comme une perte de proximité et d'efficacité locale.

La CLE est qualifiée de « Parlement de l'eau » mais sa gouvernance gagnerait à être simplifiée et renforcée notamment via une clarification des rôles et procédures.

Le manque d'ingénierie est largement dénoncé, mais certains rappellent qu'il peut être partiellement compensé par le recours à des bureaux d'études ou par une mutualisation territoriale.

La question de la formation en ingénierie écologique (ex. restauration des berges, connaissance des zones humides) est mentionnée comme un besoin spécifique en Corse.

L'importance d'un dialogue élargi (collectivités, associations, syndicats, citoyens, entreprises) dans la gouvernance de l'eau est réaffirmée.

51

51

Qualitest

Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

Tensions et débats soulevés

La perspective d'un transfert obligatoire des compétences est une source de crispation. En effet, plusieurs contributions insistent sur la fragilité des petites communes, qui risquent d'être écartées de la gouvernance réelle alors qu'elles sont en première ligne sur le terrain.

Certains soulignent le risque d'arbitrages unilatéraux ou technocratiques notamment en cas de mauvaise articulation entre gestionnaires de réseaux et décideurs politiques ou institutionnels.

Le lien entre l'instance de bassin et les territoires opérationnels est identifié comme un axe d'amélioration. L'Assemblée de Corse souligne l'intérêt de renforcer les échanges avec cette instance, tandis que le CESEC suggère de conduire une évaluation des SDAGE successifs afin d'identifier les ajustements possibles dans la mise en œuvre de la planification.

Une tension existe aussi entre gestion publique et recours à des prestataires privés. Le CESEC affirme sa préférence pour un maintien d'une gestion publique locale dès que cela est possible.

52

52

Qualitest

Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

Autres propositions

Le CESEC et l'Assemblée de Corse proposent explicitement la création d'une Agence de l'Eau spécifique à la Corse, considérant qu'elle permettrait une organisation plus simple, mieux adaptée au territoire et plus efficace.

D'autres contributions insistent sur la responsabilisation collective, en suggérant d'impliquer les universités, les élus municipaux, les médias et les citoyens, dans une gouvernance élargie fondée sur des indicateurs d'engagement et de retour d'expérience.

La formation locale spécialisée en ingénierie écologique est évoquée comme un moyen de construire une expertise insulaire, sans dépendre exclusivement de cabinets extérieurs.

53

53

Qualitest

Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

Lecture différenciée

=> Les contributions confirment très largement le diagnostic formulé à savoir celui que la gouvernance de l'eau et les ressources en ingénierie sont identifiées comme des leviers indispensables à la réussite des autres politiques de l'eau.

=> Pour les collectivités locales, c'est un appel à la simplification et à la mutualisation.

=> La CAPA demande une simplification des procédures, y compris pour la gouvernance du SAGE et elle propose des formations locales sur l'ingénierie écologique jugée stratégique pour la restauration des milieux.

*« Mettre en place des formations, en Corse, ciblées dans le domaine de l'ingénierie touchant à la restauration écologique des berges et à des reconnaissances des milieux humides corses. » (**CAPA**)*

=> La communauté de communes de L'Île-Rousse Balagne appelle à « *des solutions de mutualisation de l'ingénierie* »

54

54

Qualitest

Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

Lecture différenciée

=> D'autres collectivités insistent sur la bonne échelle d'intervention comme le centre Corse qui cite l'exemple des PTGE.

« Le manque d'ingénierie est surmontable en faisant appel à des bureaux d'étude mais la gouvernance à la bonne échelle est fondamentale (PTGE). » **(CC Centre Corse)**

=> La CC Costa Verde ou la CC Castagniccia Casinca insistent sur l'importance d'une gouvernance à l'échelle intercommunale et sur le rôle de cet enjeu comme « levier » permettant de traiter efficacement tous les autres.

« Il s'agit là de l'enjeu qu'on pourrait qualifier "d'outil" dans la prise en considération des autres enjeux. Sans ingénierie digne de ce nom et sans une gouvernance forte et responsable, on ne pourra répondre aux problématiques et trouver les solutions pour répondre aux enjeux précédemment évoqués. » **(CC Castagniccia Casinca)**

=> La commune de Marana Golo appelle clairement à une meilleure concertation entre gestionnaires de réseaux et instance de bassin pointant le risque d'arbitrages de manière unilatérale.

55

55

Qualitest

Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

Lecture différenciée

Le CESEC et la Collectivité de Corse insistent sur plusieurs points:
=> Le risque d'une perte d'efficacité et de proximité en cas de transfert des compétences communales vers les EPCI (hostilité partagée).
« Les collectivités en Corse sont très hostiles au transfert obligatoire de ces compétences, qui […] est encore prévu par la loi au 1er janvier 2026. » **(Collectivité de Corse)**

=>Le rôle essentiel des services communaux, qui assurent encore l'essentiel des compétences en matière d'eau et d'assainissement.
« Les compétences sont très majoritairement assurées par des services publics communaux (272 sur 293 pour l'eau potable, soit 94 % et 160 sur 175 pour l'assainissement, soit 91 %) qui disposent de peu de moyens techniques et/ou financiers. » **(Collectivité de Corse)**

=> L'intérêt d'une organisation simplifiée et autonome : les 2 appellent à la création d'une Agence de l'Eau propre à la Corse considérée comme levier pour renforcer l'action publique locale.

=> Le CESEC souligne l'importance d'une gouvernance élargie adossant aussi bien les acteurs publics que les associations, entreprises et les citoyens.
=> La Collectivité de Corse propose des pistes très opérationnelles comme soutenir l'ambition locale, structurer l'ingénierie et garantir un service de qualité à un coût acceptable.

56

56

Qualitest

Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

Lecture différenciée

Autres acteurs spécifiques comme le CNE, CNPF, Chambre des territoires…

⇒ Le CNE rappelle la nécessité d'une structuration locale efficace pour assurer une gestion intégrée des ressources en eau, ainsi qu'un accompagnement financier efficient des agences de l'eau. Il met également en avant le rôle des comités de bassin pour faciliter l'émergence de solutions adaptées aux territoires, permettant ainsi de lever les blocages et verrous freinant les transitions.

⇒ Enfin, le CNE insiste sur la responsabilité des SDAGE à définir un cadre durable d'adaptation, appelant à des démarches locales de gestion collective face aux baisses structurelles de ressource

=> Le CNPF adopte un angle plus éducatif et sociétal, suggérant d'impliquer les universités, les conseillers municipaux et les médias, avec des indicateurs pour stimuler l'engagement collectif.

=> La Chambre des territoires de Corse insiste sur l'importance de l'ingénierie pour mettre en œuvre les schémas SDAGE/PGRI, éviter les risques juridiques et demande à être pleinement associée aux travaux du Comité de bassin.

57

57

Qualitest

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Les enjeux supplémentaires à mettre en avant

58

58

Qualitest

Les enjeux supplémentaires à mettre en avant

Un intérêt pour des actions ciblées localement

- Un appel à ne pas négliger certains territoires ou secteurs spécifiques avec des propositions concrètes :

La Communauté de Communes Marana Golo insiste sur la gestion de l'embouchure comme levier local majeur :
« La gestion de l'embouchure est indispensable pour une bonne gestion de la ressource en eau et l'équilibre du milieu aquatique. » (**CC Marana Golo)**

La Communauté de communes de L'Île-Rousse Balagne évoque l'enjeu de la reconquête de ressources pour l'alimentation en eau :
« Reconquête des ressources pour l'alimentation en eau (sources, bassin). Étude des sites favorables aux retenues collinaires. » (**CC L'Île-Rousse Balagne)**

Le Centre national de la propriété privée forestière souhaite associer les propriétaires forestiers à des programmes de restauration :
« Impliquer les propriétaires forestiers privés dans le programme de restauration du bassin de PRUNELLI […]. » (***CNPF)***

59

59

Qualitest

Les enjeux supplémentaires à mettre en avant

Un intérêt pour des actions ciblées localement

- La qualité des sols, un enjeu stratégique selon le CESEC

Le CESEC défend la préservation et la restauration des sols comme un enjeu central encore selon lui trop peu traité :
« Les chemins de l'eau sont importants, voire cruciaux pour l'avenir. (…)Des mesures d'hydrologie régénérative peuvent être proposées pour que l'on puisse de nouveau faire percoler, stocker et récupérer l'eau. » (**CESEC)**
Le CESEC plaide notamment pour une lutte contre l'érosion, le rechargement des nappes, l'atteinte de l'objectif ZAN et des aménagements plus adaptés sur les bassins versants.

Cet angle complète les priorités existantes sur la préservation des milieux.

60

60

Qualitest

Les enjeux supplémentaires à mettre en avant

Un intérêt pour des actions ciblées localement

- De nouveaux enjeux émergents à anticiper

La CAPA souligne la nécessité de se préparer à de futures obligations réglementaires :
« Anticiper les obligations auxquelles les collectivités seront confrontées prochainement (polluants éternels, microplastiques…). » (***CAPA)***

Cela fait écho à l'enjeu de renforcement de la connaissance déjà présent dans le SDAGE.

- Préserver les usages et éduquer sur les comportements

L'Association de sauvegarde d'Ucciani attire l'attention sur les pratiques nuisibles à l'environnement en zones de baignade naturelle
« Crèmes solaires, déchets, barbecues, chiens, bains en rivière… Tout cela détruit la flore et la faune des rivières. » (**Association de sauvegarde d'Ucciani)**

Cette contribution rejoint la thématique de la sensibilisation en insistant sur la nécessité d'une éducation aux bons usages y compris en période d'afflux touristique.

61

61

Qualitest

Quelques remarques complémentaires

Le besoin de pédagogie et d'éducation est réaffirmé
L'Association de sauvegarde du patrimoine d'Ucciani souligne une attente très concrète, celle de travailler sur les comportements à travers l'éducation des adultes comme des enfants. Cela rejoint les préoccupations déjà exprimées sur les usages/
« Il y a beaucoup à faire et surtout rééduquer les populations, adultes et enfants (par les écoles). »
(**Association de sauvegarde d'Ucciani)**

Une réserve sur la forme du questionnaire mais un intérêt pour les échanges directs
La représentante du CNPF formule une critique constructive sur la forme des questions jugées soit trop vagues soit trop technico-politiques. Cette remarque rappelle que les dispositifs de consultation doivent être adaptés aux publics et aux niveaux techniques des répondants… Il s'agit aussi de créer des espaces d'échange réels, c'est indispensable pour recueillir des avis pratico-pratiques

« Les deux premières questions adressées au grand public peu motivantes parce que trop globales ou générales… les suivantes déjà très politiques, les unes et les autres sans entre-deux. »
« Les rencontres in vivo seront bienvenues pour amener des compléments de formulation. » (***CNPF)***

62

62

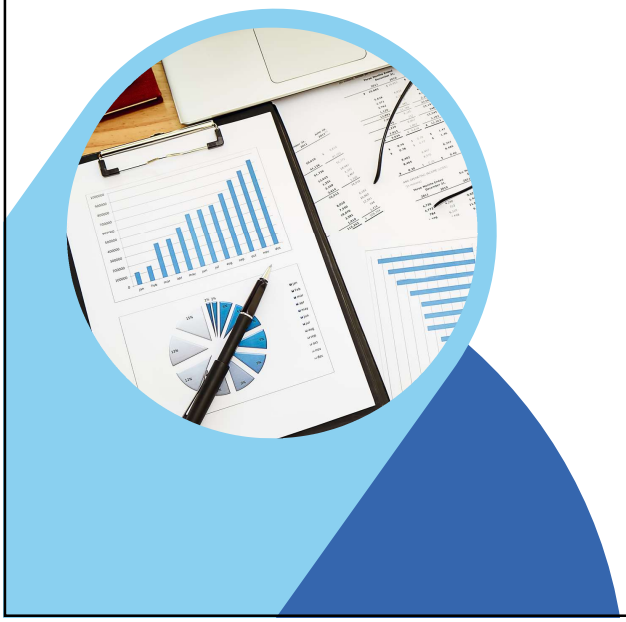
Qualitest

Quelques remarques complémentaires

Pour finir
La **Chambre des territoires de Corse** exprime son soutien aux grandes orientations proposées dans les futurs SDAGE et PGRI, qu'elle approuve dans leur ensemble. Elle se félicite d'avoir été consultée dans le cadre des concertations

63

63



Qualitest

43, rue de Richelieu
75001 PARIS
(Métro Pyramides)

Back office et siège social
5bis, avenue Foch
54000 Nancy
(Face gare TGV)

Tél. 03 83 30 31 31
SARL au capital de 400.000 €
SIRET 402306583 00087
NAF 7320Z

https://www.qualitest.fr/

64

64

Qualitest

Analyse des contributions du public

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DU PUBLIC SUR LES GRANDS ENJEUX DE L'EAU DU BASSIN CORSE POUR LA REVISION DU SDAGE

Date de création : 23/09/2025
POT08412
Rédigé par : Pierre ULMER
Version 5



Rapport rédigé dans le respect de la norme ISO 20252 & 9001

1



Objectifs de l'étude

01

2

Objectifs

Pourquoi cette étude ?

La gestion de l'eau figure parmi les grands défis écologiques, climatiques et territoriaux auxquels la Corse est confrontée. Dans le cadre de la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2028-2033, le comité de bassin de Corse a souhaité associer largement les citoyens afin de recueillir leur perception des enjeux de l'eau et de les associer à la réflexion collective engagée.

L'objectif de la consultation était de mieux comprendre comment les citoyens se positionnent :

- Face aux grands enjeux liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques en Corse (sobriété, connaissance, restauration des milieux, infrastructures, gouvernance...);
- Vis-à-vis des différents leviers d'action envisageables, qu'ils soient individuels ou collectifs,
- Quant à leur propre rôle possible dans la préservation de la ressource et dans la co-construction des politiques publiques

Ce que nous avons cherché à comprendre :

Identifier les attentes, perceptions et leviers d'action citoyen à travers l'ensemble des thématiques soumises à consultation.

Disposer d'une lecture stratégique des contributions permettant d'alimenter :

- les priorités de travail du comité de bassin,
- les actions de sensibilisation, d'information et de mobilisation des acteurs locaux,
- les orientations futures du SDAGE à construire à partir de fin 2025.

2/23

3



Méthodologie

02

4

Méthodologie

Rappel méthodologique

Enquête réalisée entre le 25 novembre 2024 et le 25 mai 2025

La consultation a été réalisée via un questionnaire auto-administré en ligne, mis à disposition du public et diffusé via différents canaux institutionnels et territoriaux (sites internet, collectivités, réseaux partenaires).
Les participants ont pu répondre librement et anonymement aux différentes questions, qui couvraient l'ensemble des enjeux définis.
Le questionnaire comportait : des questions fermées à choix multiples sur les enjeux de sobriété, milieux aquatiques, connaissance, infrastructures, gouvernance, etc. / des questions ouvertes permettant de recueillir des propositions complémentaires / des informations déclaratives sur le profil socio-démographique des répondants.
A noter : ce mode de recueil implique de considérer que les participants constituent un public volontaire et sensibilisé et non un échantillon représentatif statistiquement de l'ensemble de la population Corse.

Nombre de réponses collectées :
- **571 réponses brutes reçues**
- **453 réponses employées pour l'analyse des profils**

**Nous comptons dans l'analyse globale 571 réponses avec au moins une réponse enregistrée aux questions 1 et 2. Nous comptons pour l'analyse des profils, 453 réponses comptant des réponses aux questions de profils*

5

Méthodologie

Ce que nous avons cherché à comprendre :

Identifier les attitudes, leviers et attentes exprimés par les citoyens dans la consultation

Construire une typologie de profils citoyens selon leur rapport à l'eau, leurs pratiques, et leur vision de l'action publique

Disposer d'une lecture stratégique des résultats permettant d'adapter :
- les messages de sensibilisation
- les démarches de concertation
- les politiques d'engagement citoyen dans les territoires

6

6



Profils des répondants de l'étude

03

7

Profil

Vous êtes :

Réponses effectives : 453

Taux de réponse : 79,3%



Rappel de la démographie en Corse

Source INSEE 2022

Part d'hommes = 48,5%

Part de femmes = 51,5%

Selon les données INSEE les plus récentes (recensement 2021), la population de la Corse se répartit de manière quasi équilibrée entre hommes et femmes :

- **49,1 % d'hommes ;**
- **50,9 % de femmes**.

L'étude présente donc une légère **surreprésentation des femmes** parmi les répondants (58,3 % contre 50,9 % dans la population corse) et, corrélativement, une sous-représentation des hommes.

Ce déséquilibre, modéré, est **habituel dans les démarches de participation volontaire**, où les femmes tendent à s'exprimer davantage, en particulier sur des thématiques liées à l'environnement, la santé ou les questions d'intérêt général.

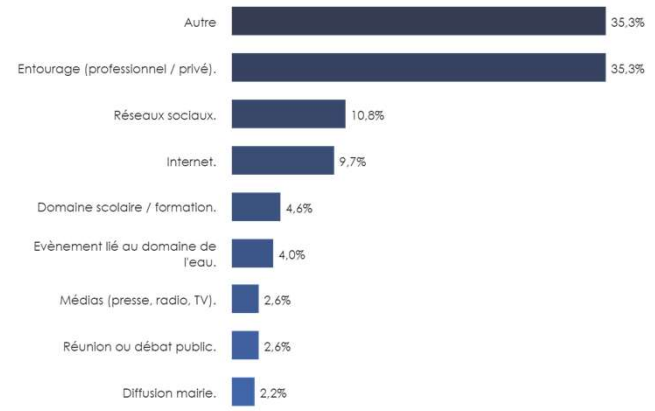
50/54

8

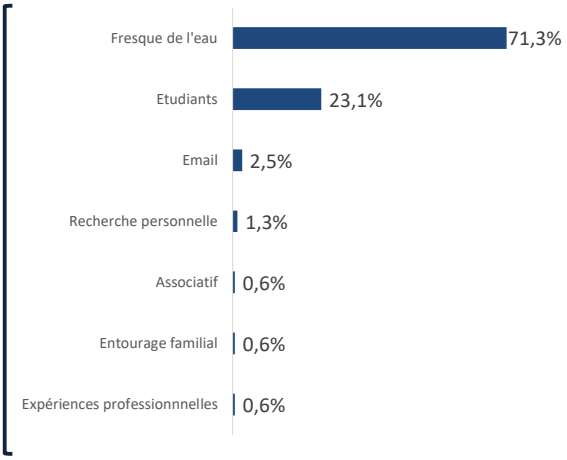
Profil

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

Réponses effectives : 453 *Taux de réponse : 79,3%*



Recodage "Autre précisez"



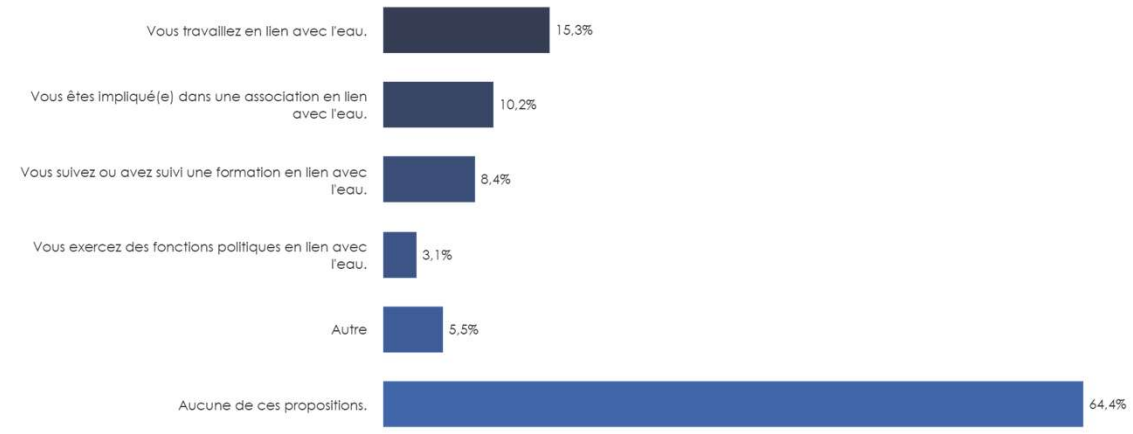
51/54

9

Profil

Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?

Réponses effectives : 452 *Taux de réponse : 79,2%*



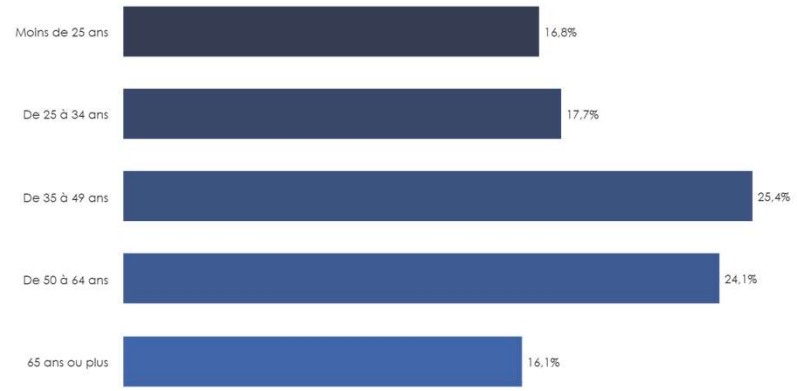
52/54

10

Profil

Précisez votre tranche d'âge :

Réponses effectives : 453 *Taux de réponse : 79,3%*



Rappel de la démographie en Corse

Source INSEE 2022

Âge	Pourcentage
Moins de 25 ans	25%
25 à 34 ans	11%
35 à 49 ans	20%
50 à 64 ans	20%
Plus de 65 ans	24%
Total	100%

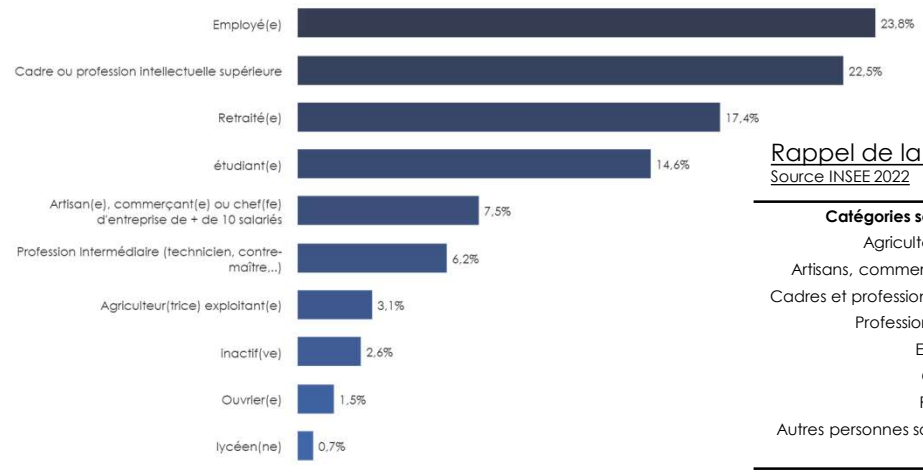
53/54

11

Profil

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

Réponses effectives : 453 *Taux de réponse : 79,3%*



Rappel de la démographie en Corse

Source INSEE 2022

Catégories socio-professionnelle	**%**
Agriculteurs exploitants	1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6%
Professions intermédiaires	12%
Employés	16%
Ouvriers	9%
Retraités	31%
Autres personnes sans activité professionnelle	18%
Total	**100%**

54/54

12



Résultats de l'étude

04

13

Synthèse des résultats de l'étude

Enjeux et leviers d'action pour une gestion durable et partagée de la ressource en eau
L'analyse des résultats de notre enquête confirme un double constat d'urgence et d'opportunité. D'urgence, car la conscience citoyenne de la vulnérabilité de la ressource en eau s'affirme, dans un contexte où les signaux d'alerte se multiplient : épisodes de sécheresse plus fréquents, baisse des débits, artificialisation persistante des sols. D'opportunité, car cette prise de conscience ouvre la voie à une mobilisation collective, fondée sur la sobriété, la renaturation et la transparence.

1. Une population informée mais demandeuse de repères concrets pour agir
Les répondants expriment une claire volonté d'agir, notamment via des gestes individuels concrets : limiter leur consommation (61,3 %), réutiliser l'eau (60,9 %), soutenir les usages agricoles ou écologiques en cas de restriction (70,2 %). Cependant, **26,6 % déclarent manquer d'informations sur les gestes utiles à leur échelle**, et **40 % ne connaissent aucun site public d'information sur la qualité de l'eau ou les débits**.
➔ **Exemple d'actions qui pourraient répondre à ce constat :** lancer une campagne de communication multicanal (site dédié, vidéos explicatives, réseaux sociaux, presse locale) ciblant les publics sous-informés, avec des données locales actualisées et des recommandations d'actions adaptées à chaque profil (jeunes, seniors, professionnels, etc.).

2. Une exigence de sobriété et de justice dans les usages
Les citoyens plébiscitent des mesures fortes pour **modérer les usages de l'eau** : promouvoir une agriculture plus sobre (48,6 %), végétaliser les espaces urbains (48,6 %), restreindre l'urbanisation dans les zones sensibles (38,4 %). La **renaturation des centres urbains** recueille un consensus massif (85,3 %).
➔ **Recommandation** : Intégrer systématiquement des critères de sobriété et d'infiltration dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU), conditionner les projets immobiliers à des dispositifs de compensation hydrologique, renforcer la végétalisation des centres urbains.

23/23

14

Synthèse des résultats de l'étude

3. Un rapport ambivalent aux infrastructures de stockage
Si **34 % considèrent les retenues d'eau comme essentielles**, une part importante de la population privilégie les **solutions fondées sur la nature**. Le sujet divise selon les profils, les jeunes et les personnes formées aux enjeux de l'eau étant plus critiques sur ces infrastructures.
➔ **Recommandation** : Évaluer finement la pertinence locale des retenues, à l'aune de critères climatiques, hydrologiques et sociaux, et **associer les citoyens aux arbitrages**, notamment dans les territoires à forte tension sur la ressource.

4. Un fort engagement potentiel dans la préservation des rivières
Les répondants sont prêts à s'impliquer : **53 % se disent disposés à participer à des opérations de nettoyage** et **68 % à modifier leurs pratiques (produits de jardinage, etc.)**. La demande est forte pour un retour à des rivières naturelles, de qualité, capables de jouer leur rôle écologique et de régulation.
➔ **Recommandation** : Structurer des dispositifs d'engagement citoyen autour des rivières (journées d'action, programmes éducatifs, science participative), renforcer la transparence sur l'état écologique des cours d'eau, et accompagner les communes dans leurs démarches de restauration hydromorphologique.

5. Une demande claire pour une gouvernance territoriale plus exigeante
Les citoyens interrogés plaident pour un **pilotage territorial renforcé** : meilleure organisation entre acteurs (56 %), prise en compte du bassin versant (46,1 %), application effective de la réglementation (38,4 %), **association du public à la gouvernance de l'eau** (37 %).
➔ **Recommandation** : Mettre en place ou renforcer des comités de bassin ou de territoire ouverts aux citoyens, intégrer la société civile dans les concertations relatives aux projets hydrauliques, faire évoluer la fiscalité locale de l'eau pour une meilleure équité entre usagers.

23/23

15

Introduction

Parmi les enjeux déjà identifiés par le comité de bassin, quel sont le(s) enjeu(x) qui vous semble(nt) le(s) plus important(s) pour la Corse ? (3 réponses maximum possibles)

Réponses effectives : 510 *Taux de réponse : 89,3%*

	%
Tous ces enjeux sont importants	45,9%
Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser à la nécessité de préserver la qualité et la quantité d'eau pour les activités humaines et la vie aquatiques et terrestre.	37,6%
Restaurer et préserver les rivières, la mer et les zones humides et la vie associée.	28,8%
Placer l'eau et les rivières et les zones humides au cœur des différentes politiques d'aménagement du territoire, du tourisme, de l'énergie, de l'agriculture…	28,2%
Poursuivre le rattrapage en infrastructures (réseaux d'eau, stockages d'eau et équipements pour dépolluer).	26,9%
Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur l'eau, les rivières, la mer et les zones humides et sur les impacts des activités humaines qui s'y exercent.	19,4%
Améliorer les échanges entre usagers, élus, gestionnaires pour organiser la gestion de l'eau et favoriser l'ingénierie (compétences techniques pour entretenir et créer de nouveaux équipements).	15,5%
Autre	4,3%
Je n'ai pas d'avis.	1,4%
Aucun n'est important.	0,2%
TOTAL	

Nous observons que pour l'échantillon de répondants interrogé, **environ 46 % mentionnent que la totalité des enjeux présentés** semble importante pour la Corse. **Plus précisément, Les usagers interrogés mettent en avant les actions de sobriété afin de préserver la ressource (responsabilité individuelle) (37,6 %). 3 enjeux sont par la suite cités quasiment à parts égales : la restauration et la préservation des rivières, la modification des politiques d'aménagement et le rattrapage à combler sur les infrastructures. Parmi les répondants de l'étude, les moins de 25 ans sont surreprésentés dans le choix de l'enjeu de restauration et préservation de la ressource (24% vs 16,8% dans l'échantillon)**

3/54

16

Introduction

Autre précisez

	N
Améliorer les analyses de l'eau (Pfas, métaux lourds,...)	1
Arrêter l'urbanisation proche des zones humides, rivières et zones littorales.	1
comment fera-t-on face au changement climatique ? comment s'y adapter ?	1
Favoriser l'innovation : Faire de la Corse un laboratoire des solutions permettant une meilleure gestion et utilisation de de la ressource afin d'en préserver la disponibilité , la qualité et le coût.	1
formation à l'environnement	1
harmoniser la gestion de l'eau et en rester maitre (pas de société privée)	1
Il faut créer de nouvelles retenues d'eau, par exemple sur le Lancone.	1
Instaurer de nouvelles règles plus strictes sur les constructions sur les littoraux ainsi que les bords de rivière	1
Intégrer la gestion de l'eau verte et les stratégies d'amélioration de l'infiltration d'eau dans les terres agricoles et forestières comme pilier de l'amélioration de la ressource en eau	1
La préservation de l eau passe par la protection des forêts et son reboisement et les comportements incendiaires .	1
L'amenagement d'infrastructures aux embouchures des fleuves qui se referment	1
Les cycles de l'EAU VERTE liés aux végétaux	1
Les particuliers qui ont des maisons individuelles devraient pouvoir récupérer l'eau de pluie et une politique dans ce sens doit être mise en œuvre, actuellement cette eau est perdue	1
Moins d'artificialisation des sols	1
Pas de baignoire dans les hotels	1
prendre en compte l'eau verte et le cycle de l'eau	1
priorité à la régénération des sols	1
Rendre accessible une fiche transparente sur la qualité de l'eau par commune/zone desservie	1
sensibiliser les politiques et les grandes entreprises	1
Sociabiliser	1
Tourisme maîtrisé	1
Tous sont important. Maisnil manque pour moi : Anticiper toute l'annee pour préserver la ressource en eau notamment dans les périodes critiques (débits etiages) avec surconsommation et surfrequentation estivale.	1
TOTAL	**22**

17

Introduction

Caractéristiques de Parmi les enjeux déjà identifiés par le comité de bassin, quel sont le(s) enjeu(x) qui vous semble(nt) le(s) plus important(s) pour la Corse ?

Améliorer les échanges entre usagers, élus, gestionnaires pour organiser la gestion de l'eau et favoriser l'ingénierie (compétences techniques pour entretenir et créer de nouveaux équipements). (15,7%)

79 réponses

Précisez votre tranche d'âge :

- De 35 à 49 ans *(12,5%)*

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

+ étudiant(e) *(25,0%)*

Poursuivre le rattrapage en infrastructures (réseaux d'eau, stockages d'eau et équipements pour dépolluer). (27,2%)

137 réponses

Vous êtes :

+ un homme *(50,4%)*
- une femme *(49,6%)*

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

- Entourage (professionnel / privé). *(34,4%)*
+ Internet. *(21,9%)*
+ Réseaux sociaux. *(25,0%)*

Précisez votre tranche d'âge :

- Moins de 25 ans *(7,6%)*

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

+ Artisan(e), commerçant(e) ou chef(fe) d'entreprise de + de 10 salariés *(12,6%)*
- étudiant(e) *(6,7%)*

Restaurer et préserver les rivières, la mer et les zones humides et la vie associée. (29,2%)

147 réponses

Précisez votre tranche d'âge :

+ Moins de 25 ans *(24,0%)*

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

+ lycéen(ne) *(1,6%)*

Toutes ces enjeux sont importants. (46,4%)

234 réponses

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

- Domaine scolaire / formation. *(2,3%)*
+ Entourage (professionnel / privé). *(64,9%)*

Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?

+ Aucune de ces propositions. *(71,8%)*
- Vous exercez des fonctions politiques en lien avec l'eau. *(1,5%)*

Taille Commune

- de 20 000 à 100 000 habitants *(9,5%)*

Uniquement les éléments les plus significatifs sont affichés.
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

Eléments sous-représentés *Eléments sur-représentés*

4/54

18

Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux : Q2

A votre échelle, qu'êtes-vous prêt à faire ? (Plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 493 *Taux de réponse : 86,3%*

	%
En cas de période de rareté de la ressource, je suis prêt à restreindre ma consommation afin de partager l'eau disponible avec les agriculteurs, les industriels et les milieux aquatiques (par exemple, en privilégiant les douches au lieu des bains, en pren	70,2%
Je suis prêt à m'équiper pour lutter contre le manque d'eau, par exemple, en installant une cuve de récupération de l'eau de pluie de mon toit pour arroser mon jardin et/ou une chasse d'eau économe, en faisant installer des équipements pour suivre ma cons	61,3%
Je suis prêt à réutiliser l'eau (par exemple, en arrosant mes plantes avec l'eau de cuisine, en réutilisant l'eau de pluie récupérée pour mon usage personnel, etc.).	60,9%
Privilégier des techniques de construction qui favorisent l'infiltration des eaux de pluie dans les sols.	43,0%
Si j'en avais connaissance, je privilégierais les produits (aliments, vêtements…) qui sont fabriqués avec une consommation maîtrisée de l'eau.	36,1%
J'aimerais en savoir plus sur les actions que je peux mettre en place à mon échelle.	26,6%
Je n'ai pas d'avis.	2,2%
Rien, j'ai d'autres préoccupations.	0,4%
TOTAL	

À l'échelle des individus, **on observe que la mesure qui rassemble (70,2 %) est la restriction de l'eau pour privilégier l'eau disponible pour les agriculteurs, milieux aquatiques et les industriels. Les individus sont également prêts à s'équiper pour lutter contre le manque d'eau (61,3 %) et réutiliser l'eau (60,9 %). Des mesures que certains répondants** ont déjà très certainement mises en place et qui démontrent la connaissance et la volonté des usagers à préserver la ressource. **Point intéressant, plus de 1/4 des répondants est en manque d'information sur ce point**. En effet, 26,6 % déclarent vouloir en savoir plus sur les actions qu'ils peuvent mettre en place à leur échelle. Les croisements effectués sur cette question ne mettent pas en avant de profils sur ou sous-représentés.

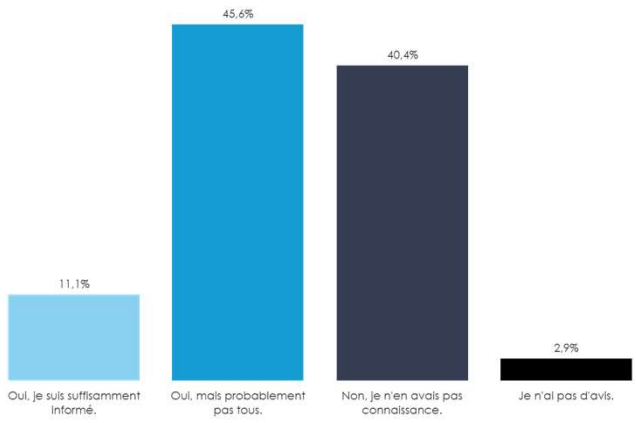
5/54

19

Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q3

Connaissez-vous les différents sites regroupant les données publiques concernant les débits des cours d'eau, la qualité de l'eau au robinet, la qualité des rivières, le prix de l'eau, les restrictions d'usage, etc … ?

Réponses effectives : 485 *Taux de réponse : 84,9%*



La connaissance des sites publics d'information sur l'eau (qualité, débits, etc.) reste très limitée dans l'échantillon interrogé :

- Seuls **11 % des répondants** estiment être suffisamment informés.
- **45,6 %** déclarent en avoir **une connaissance partielle**.
- Et **40,4 %** disent **ne connaître aucun** de ces sites.

Lorsqu'on croise ces résultats avec le profil des répondants, on observe que **la familiarité avec ces sites dépend fortement du lien à la thématique de l'eau et de l'âge** :

Les répondants en lien professionnel ou associatif avec l'eau sont **nettement plus informés** que la moyenne : 39,4 % d'entre eux déclarent bien connaître ces sites, contre 31,4 % dans l'ensemble de l'échantillon.

À l'inverse, **les répondants sans lien avec le domaine de l'eau**, qui représentent **64 % de l'échantillon**, sont ceux qui se déclarent **le moins informés**.
En termes d'âge, **les personnes âgées de 50 à 64 ans** sont un peu mieux informées (29,2 % estiment avoir une bonne connaissance), alors que les **plus de 64 ans** sont les plus éloignés de ces ressources.

En résumé, une part importante de la population reste éloignée de ces outils publics d'information sur l'eau, en particulier les personnes âgées et celles qui ne sont pas impliquées dans le secteur de l'eau. Cela souligne un **enjeu de communication ciblée** auprès de ces publics pour mieux valoriser les ressources disponibles.

7/54

20

Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q3

Caractéristiques de Connaissez-vous les différents sites regroupant les données publiques concernant les débits des cours d'eau, la qualité de l'eau au robinet, la qualité des rivières, le prix de l'eau, les restrictions d'usage, etc … ?

Non, je n'en avais pas connaissance. (40,4%)	Oui, je suis suffisamment informé. (11,1%)	Oui, mais probablement pas tous. (45,6%)
196 réponses	*54 réponses*	*221 réponses*
Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?	**Comment avez-vous été informé de cette consultation ?**	**Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?**
+ Aucun lien avec l'eau *(81,1%)*	+ Domaine scolaire / formation. *(15,9%)*	+ En lien avec l'eau *(39,4%)*
Précisez votre tranche d'âge :	**Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?**	**Précisez votre tranche d'âge :**
+ 65 ans ou plus *(21,1%)*	+ En lien avec l'eau *(61,4%)*	+ De 50 à 64 ans *(29,2%)*
Taille Commune		**Taille Commune**
+ moins de 500 habitants *(51,6%)*		+ de 500 à 2 000 habitants *(10,7%)*

Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

Eléments sous-représentés *Eléments sur-représentés*

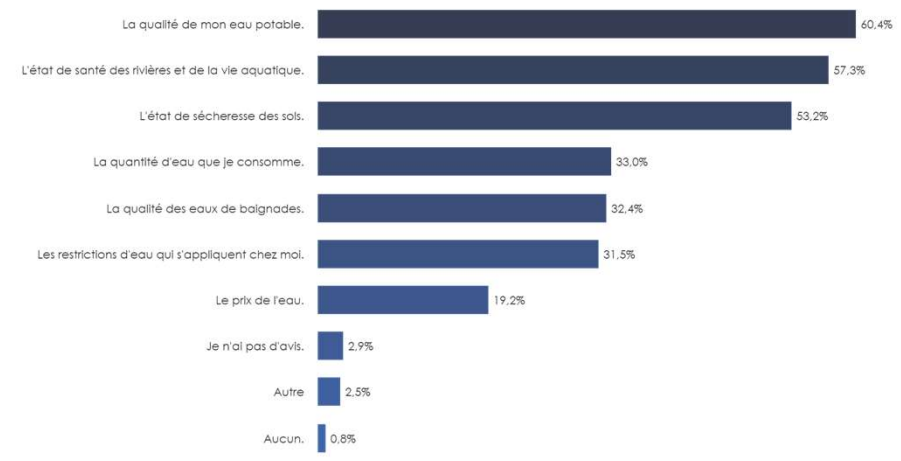
8/54

21

Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q4

Sur quels sujets vous souhaiteriez être davantage informés ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 485 *Taux de réponse : 84,9%*



Des usagers qui aimeraient être mieux informés sur la qualité de l'eau potable (60,4%), l'état de santé des rivières et de la vie aquatique (57,3%) ainsi que l'état de sécheresse des sols (53,2%).

3 sujets sélectionnés de concert en choix multiples et qui démontrent l'inquiétude et la préoccupation des usagers sur l'état de la ressource et sa qualité.

Élément intéressant concernant la modalité de « quantité d'eau consommée », ce sont les moins de 25 ans (25% vs 16,8%) et les étudiants (22,4% vs 14,6%) qui sont surreprésentés dans le besoin d'information sur ce sujet.

9/54

22

Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q4

Caractéristiques de Sur quels sujets vous souhaiteriez être davantage informés ?

La qualité des eaux de baignades. (33,8%)

157 réponses

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

+ Profession Intermédiaire (technicien, contre-maître,..) *(11,0%)*

La quantité d'eau que je consomme. (34,4%)

160 réponses

Précisez votre tranche d'âge :

+ Moins de 25 ans *(25,0%)*

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

+ étudiant(e) *(22,4%)*

Le prix de l'eau. (20,0%)

93 réponses

Taille Commune

+ de 20 000 à 100 000 habitants *(22,6%)*

Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

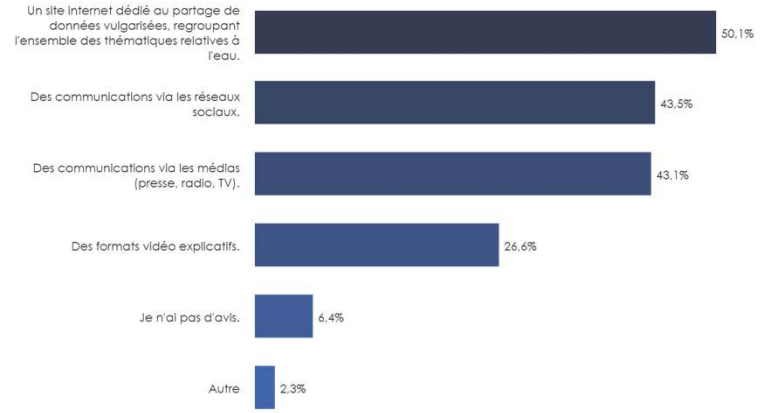
10/54

23

Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q5

Quels sont les formats que vous préférez utiliser pour vous informer ?

Réponses effectives : 485 *Taux de réponse : 84,9%*



Les formats privilégiés par les répondants pour s'informer sont les suivants :

- Site internet dédié au partage de données vulgarisées (50,1 %) ;
- Réseaux sociaux et médias traditionnels respectivement 43 % ;
- Les formats vidéo explicatifs sont également privilégiés par 26,6 % de l'échantillon.

On observe que les canaux d'information sont multiples, mais que l'information directe via le web et les réseaux sociaux semblent être privilégiée.

Ces préférences sont évidemment variables en fonction des profils de répondants de l'étude. 26% de ceux qui privilégient les réseaux sociaux ont moins de 25 ans alors que les moins de 25 ans représentent 16,8% de notre échantillon.
À l'inverse, les 65 ans et plus privilégient les médias traditionnels (19,4 % d'entre eux) et les 50 – 64 ans, les sites internet dédiés.

La pluralité des canaux est ici nécessaire pour toucher toutes les tranches d'âges et informer au mieux la pluralité des individus sur la ressource en eau et l'importance de sa préservation en quantité et qualité.

11/54

24

Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q5

Caractéristiques de Quels sont les formats que vous préférez utiliser pour vous informer ?

Des communications via les médias (presse, radio, TV). (46,4%)	Des communications via les réseaux sociaux. (46,9%)	Un site internet dédié au partage de données vulgarisées, regroupant l'ensemble des thématiques relatives à l'eau. (54,0%)
209 réponses	*211 réponses*	*243 réponses*
Précisez votre tranche d'âge :	**Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?**	**Précisez votre tranche d'âge :**
+ 65 ans ou plus *(19,4%)*	+ Vous travaillez en lien avec l'eau. *(24,5%)*	+ De 50 à 64 ans *(30,3%)*
Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :	**Précisez votre tranche d'âge :**	**Taille Commune**
+ Retraité(e) *(21,9%)*	+ Moins de 25 ans *(26,0%)*	+ moins de 500 habitants *(50,4%)*
	Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :	
	+ étudiant(e) *(20,3%)*	

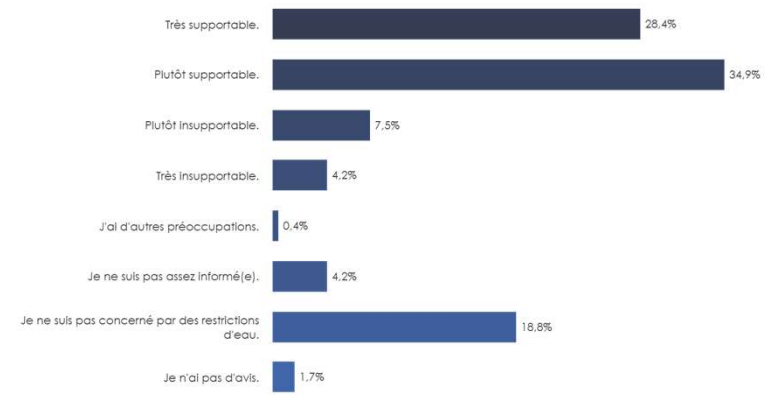
12/54

25

Poursuivre le rattrapage en infrastructures : Q6

Comment les restrictions d'eau actuelles (coupures d'eau, restrictions d'usage, ...) vous impactent-elles ?

Réponses effectives : 479 *Taux de réponse : 83,9%*



Les restrictions d'eau semblent ne pas impacter ou impacter peu les répondants de l'étude. En effet, 18,8% de l'échantillon ne semblent pas concernés par les restrictions d'eau et 63,3% se déclarent peu impactés par ces restrictions (déclarées très ou plutôt supportable).

Point d'attention, 4,2% des répondants mentionnent le fait de ne pas être suffisamment informés par ces restrictions.

13/54

26

Poursuivre le rattrapage en infrastructures : Q6

Caractéristiques de Comment les restrictions d'eau actuelles (coupures d'eau, restrictions d'usage, ...) vous impactent-elles ?

Je ne suis pas concerné par des restrictions d'eau. (22,9%)

90 réponses

Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?

+ Vous suivez ou avez suivi une formation en lien avec l'eau. *(15,3%)*

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

+ étudiant(e) *(21,6%)*

Plutôt supportable. (42,5%)

167 réponses

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

- Entourage (professionnel / privé). *(44,9%)*
+ Réunion ou débat public. *(6,5%)*

Très supportable. (34,6%)

136 réponses

Vous êtes :

- un homme *(32,6%)*
+ une femme *(67,4%)*

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

+ Entourage (professionnel / privé). *(61,8%)*

Précisez votre tranche d'âge :

+ De 50 à 64 ans *(32,6%)*

Taille Commune

+ de 500 à 2 000 habitants *(10,2%)*

Uniquement les éléments les plus significatifs sont affichés.
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

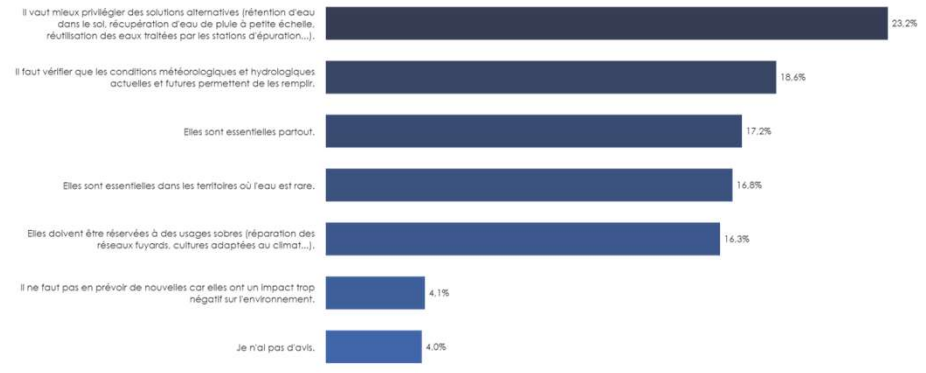
14/54

27

Poursuivre le rattrapage en infrastructures : Q7

Quelle est votre perception de la création de retenues d'eau pour gérer l'eau ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 479 *Taux de réponse : 83,9%*



Perception des retenues d'eau : un sujet clivant

Les répondants sont partagés sur l'usage des retenues d'eau :

- **34 %** les jugent essentielles, dont **29,9 %** dans les territoires où l'eau est rare.
- **23,2 %** préfèrent des **solutions alternatives** (rétention dans le sol, récupération à petite échelle...).
- **18,6 %** estiment qu'il faut d'abord vérifier les **conditions météo/hydrologiques** avant d'y recourir.

Ce partage d'opinion varie fortement selon les profils :

- Les **hommes** (52,9 %), les **agriculteurs** (7,7 %), les **retraités** (24,6 %) et les **65 ans et plus** (27,8 %) soutiennent plus souvent leur usage généralisé.
- À l'inverse, les **étudiants** (23,5 %), les **moins de 25 ans** (24,3 %) et les personnes **ayant une formation en lien avec l'eau** (19,5 %) privilégient des approches plus mesurées.

15/54

28

Poursuivre le rattrapage en infrastructures : Q7

Caractéristiques de Comment les restrictions d'eau actuelles (coupures d'eau, restrictions d'usage, ...) vous impactent-elles ?

Elles sont essentielles dans les territoires où l'eau est rare. (29,6%)	Elles sont essentielles partout. (30,3%)	Il faut vérifier que les conditions météorologiques et hydrologiques actuelles et futures permettent de les remplir. (32,8%)	Il vaut mieux privilégier des solutions alternatives (rétention d'eau dans le sol, récupération d'eau de pluie à petite échelle, réutilisation des eaux traitées par les stations d'épuration...). (41,0%)
131 réponses	*134 réponses*	*145 réponses*	*181 réponses*
Vous êtes : + un homme *(52,8%)*	**Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?** + Aucune de ces propositions. *(76,7%)* + Vous exercez des fonctions politiques en lien avec l'eau. *(6,9%)* **Précisez votre tranche d'âge :** + 65 ans ou plus *(27,8%)* **Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :** + Agriculteur(trice) exploitant(e) *(7,1%)* + lycéen(ne) *(0,8%)* + Retraité(e) *(24,6%)*	**Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?** + Vous suivez ou avez suivi une formation en lien avec l'eau. *(16,5%)* **Précisez votre tranche d'âge :** + Moins de 25 ans *(24,3%)* **Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :** + étudiant(e) *(23,5%)*	**Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?** + Vous êtes impliqué(e) dans une association en lien avec l'eau. *(14,9%)*

Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

16/54

29

Poursuivre le rattrapage en infrastructures : Q8

En tant que contribuable, comment jugez-vous la qualité du service d'eau sur votre commune ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 478 — *Taux de réponse : 83,7%*



La qualité du service d'eau sur la commune est jugée globalement satisfaisante. En effet, la quasi-majorité des répondants de l'étude se déclare satisfaite de la qualité de l'eau délivrée au robinet (48,1 %) et plus d'un tiers se déclarent satisfaits du prix de l'eau (34,1 %).

À l'inverse, le niveau de satisfaction semble moins important concernant l'entretien (niveau global et sur les infrastructures d'assainissement de l'eau), le traitement des eaux usées, ainsi que le dimensionnement des ouvrages de stockage de l'eau.

Aucun profil ne se démarque statistiquement.

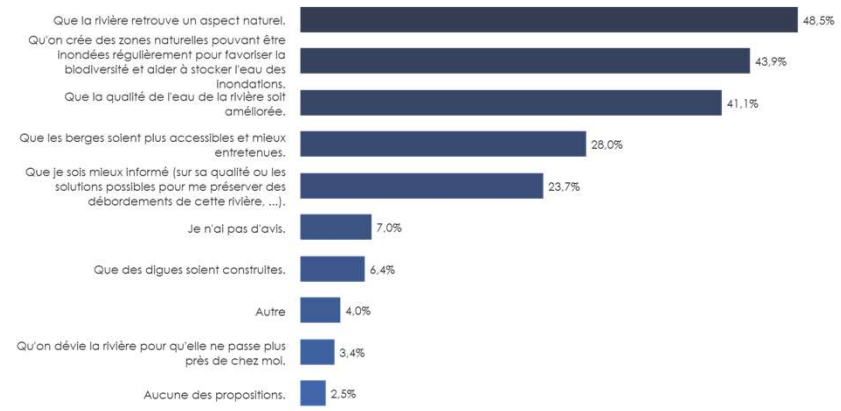
17/54

30

Restaurer et préserver les milieux: Q9

Selon vous, pour la rivière que vous fréquentez, qu'attendez-vous en priorité ?

Réponses effectives : 472 *Taux de réponse : 82,7%*



Concernant les rivières fréquentées, les répondants attendent surtout un retour à un aspect naturel (48,5%), des zones naturelles pouvant être inondées (43,9%) et **une eau de qualité (41,1%),**

L'amélioration de l'information sur la qualité et les solutions possibles arrivent en second plan (23,7%) ainsi que l'accessibilité des berges (28%).

Les profils associés à ces attentes sont contrastés :

- La **demande d'information** est portée par les **moins de 25 ans (26,5 %)** et les **étudiants (25,7 %)**, ce qui souligne un besoin de pédagogie chez les jeunes générations.
- La **demande d'accessibilité et d'entretien des berges** est davantage exprimée par les **retraités (21,5 %)** et les **65 ans ou plus (22,7 %)**, ainsi que par les personnes **ayant des fonctions politiques en lien avec l'eau (6,8 %)**.
- La **demande de création de zones naturelles inondables** est plus souvent exprimée par des répondants **informés via les réseaux sociaux (17,5 %)**.

19/54

31

Restaurer et préserver les milieux: Q9

Caractéristiques de Selon vous, pour la rivière que vous fréquentez, qu'attendez-vous en priorité ?

Que je sois mieux informé (sur sa qualité ou les solutions possibles pour me préserver des débordements de cette rivière, ...). (26,9%)

112 réponses

Précisez votre tranche d'âge :

+ Moins de 25 ans *(26,6%)*

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

+ étudiant(e) *(25,7%)*

Que les berges soient plus accessibles et mieux entretenues. (31,7%)

132 réponses

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

+ Réunion ou débat public. *(7,0%)*

Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?

+ Vous exercez des fonctions politiques en lien avec l'eau. *(6,6%)*

Précisez votre tranche d'âge :

+ 65 ans ou plus *(22,7%)*

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

+ Retraité(e) *(21,9%)*

Qu'on crée des zones naturelles pouvant être inondées régulièrement pour favoriser la biodiversité et aider à stocker l'eau des inondations. (49,6%)

207 réponses

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

+ Réseaux sociaux. *(15,2%)*

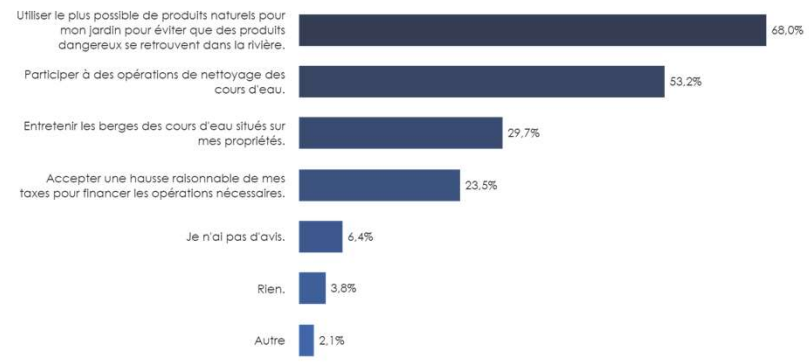
20/54

32

Restaurer et préserver les milieux: Q10

Qu'êtes-vous prêt à faire personnellement ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 472 *Taux de réponse : 82,7%*



Que sont prêts à faire les répondants concernant les rivières. Deux actions sont privilégiées par les répondants :
- L'utilisation de produits naturels pour le jardin et éviter que des produits dangereux se retrouvent dans la rivière (68%).
- La participation à des opérations de nettoyage des cours d'eau (53%).

Des actions qui démontrent l'engagement des populations à s'investir dans la préservation des rivières et de la qualité de l'eau.

(Aucun profil n'est sur ou sous représenté statistiquement pour cette question).

21/54

33

Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q11

Selon vous, quelles actions faut-il mener prioritairement pour améliorer la gestion de l'eau ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 469 *Taux de réponse : 82,1%*

	%
Promouvoir une agriculture plus sobre (choix de plantes plus adaptées à la quantité d'eau disponible, techniques de culture évitant de perdre trop d'eau par évaporation notamment).	48,6%
S'appuyer sur la nature pour créer des boisements, des mares, des espaces végétalisés, etc. qui facilitent la rétention d'eau, rafraîchissent l'atmosphère et permettent de s'adapter au changement climatique.	48,6%
Limiter les bâtiments, places ou routes qui ne laissent pas l'eau s'infiltrer dans les sols, et favoriser des matériaux perméables.	42,2%
Imposer des règles de sobriété aux nouvelles constructions (obligation de récupérateurs d'eau de pluie, pas de piscines, interdiction de nouvelle construction en l'absence de ressource d'eau disponible suffisante...).	38,4%
Interdire l'urbanisation là où cela pose problème : traitement des eaux usées impossible ou insuffisant pour préserver les rivières ou les nappes d'eau souterraines, zones inondables, espaces naturels à préserver (marais riches en biodiversité et permetta	38,4%
Promouvoir des activités touristiques plus économes en eau (par exemple, mise en place de jetons pour laver les bateaux ou les douches publiques, tarification incitative, sensibilisation des structures hôtelières...).	24,3%
Renforcer les contrôles et sanctionner les infractions (par exemple prélèvements illicites en période de restriction...).	22,2%
Autre	2,1%
Je n'ai pas d'avis	1,9%
TOTAL	

L'échantillon mentionne une nouvelle fois en premier plan, **le besoin de sobriété et de végétalisation comme actions prioritaires** pour améliorer la gestion de la ressource en eau.

Les actions à mener en priorité pour améliorer la gestion de l'eau selon l'échantillon sont les suivantes :
- **Promouvoir une agriculture plus sobre (48,6 %) ;**
- **S'appuyer sur la nature, végétaliser (48,6 %) ;**
- **Limiter les bâtiments, places ou routes qui ne laissent pas l'eau s'infiltrer (42,2 %) ;**
- **Imposer des règles de sobriété aux nouvelles constructions (38,4 %).**
- **Interdire l'urbanisation là où cela pose des problèmes (38,4%).**

Certains profils semblent plus représentés dans certains choix : Les moins de 25 ans et étudiants sont plus nombreux à avoir mentionné la modalité : « s'appuyer sur la nature », à l'inverse, les répondants de + de 65 ans et retraités sont surreprésentés dans la modalité « Renforcer les contrôles et sanctionner les infractions ».

23/54

34

Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q11

Caractéristiques de Comment les restrictions d'eau actuelles (coupures d'eau, restrictions d'usage, ...) vous impactent-elles ?

Promouvoir des activités touristiques plus économes en eau (par exemple, mise en place de jetons pour laver les bateaux ou les douches publiques, tarification incitative, sensibilisation des structures hôtelières...). (25,2%)	Renforcer les contrôles et sanctionner les infractions (par exemple prélèvements illicites en période de restriction...). (23,0%)	S'appuyer sur la nature pour créer des boisements, des mares, des espaces végétalisés, etc. qui facilitent la rétention d'eau, rafraîchissent l'atmosphère et permettent de s'adapter au changement climatique. (50,4%)
114 réponses	*104 réponses*	*228 réponses*
Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ? + Aucune de ces propositions. *(75,0%)* **Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :** + Ouvrier(e) *(3,6%)*	**Vous êtes :** + un homme *(49,5%)* **Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?** + Vous êtes impliqué(e) dans une association en lien avec l'eau. *(16,8%)* **Précisez votre tranche d'âge :** + 65 ans ou plus *(26,7%)* **Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :** + Retraité(e) *(27,7%)*	**Précisez votre tranche d'âge :** + Moins de 25 ans *(22,5%)* **Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :** + étudiant(e) *(22,1%)*

Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

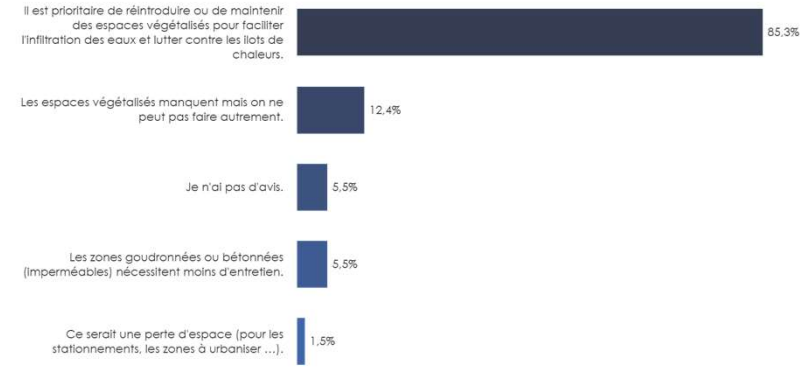
24/54

35

Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q12

Que pensez-vous de la renaturation des centres-villes et des zones urbanisées et de la réouverture de certains cours d'eau canalisés ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 469 — *Taux de réponse : 82,1%*



Renaturation des centres-villes : une priorité largement partagée
La **renaturation des centres-villes et des zones urbanisées** est perçue comme **prioritaire par 85,3 % des répondants**. Cette large adhésion traduit une **prise de conscience des enjeux climatiques**, notamment la lutte contre les îlots de chaleur et la **nécessité de favoriser l'infiltration des eaux en milieu urbain**.

Cette opinion est **particulièrement soutenue** par deux profils :
- les **50-64 ans** (**25,1 %** des répondants à cette modalité) ;
- les **cadres et professions intellectuelles supérieures** (**25,1 %** également).

À l'inverse, une **minorité de 13,6 %** considère que les espaces végétalisés manquent mais que l'on **« ne peut pas faire autrement »** (modalité traduisant un certain fatalisme ou réalisme face aux contraintes d'aménagement).

Cette posture est **plus fréquente** chez :
- les **25-34 ans** (**31,6 %**) ;
- les **ouvriers** (**7,0 %**) ;
- ainsi que chez les personnes **n'ayant déclaré aucun lien particulier avec le domaine de l'eau** (**73,7 %**), traduisant un éloignement vis-à-vis des dynamiques d'aménagement durable.

25/54

36

Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q12

Caractéristiques de Que pensez-vous de la renaturation des centres-villes et des zones urbanisées et de la réouverture de certains cours d'eau canalisés ?

Il est prioritaire de réintroduire ou de maintenir des espaces végétalisés pour faciliter l'infiltration des eaux et lutter contre les îlots de chaleurs. (93,5%)

400 réponses

Précisez votre tranche d'âge :

+ De 50 à 64 ans *(25,1%)*

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

+ Cadre ou profession intellectuelle supérieure *(25,1%)*

Les espaces végétalisés manquent mais on ne peut pas faire autrement. (13,6%)

58 réponses

Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?

+ Aucune de ces propositions. *(73,7%)*

Précisez votre tranche d'âge :

+ De 25 à 34 ans *(31,6%)*

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

+ Ouvrier(e) *(7,0%)*

Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

26/54

37

Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q13

En tant que citoyen, quel rôle pouvez-vous jouer ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 469 *Taux de réponse : 82,1%*



À la question quel rôle pouvez-vous jouer ? Les répondants de l'étude se projettent davantage sur une adaptation au risque que l'artificialisation des sols fait courir sur leur habitation. Loin de l'idée d'arrêter leur projet, ils vont soit : privilégier des matériaux favorisant l'infiltration des eaux de pluie dans les sols (51,6 %) ou compenser les effets néfastes de toutes nouvelles constructions (42,2 %).

Certains mentionnent l'engagement dans des associations pour faire valoir les enjeux de l'eau en politique (20,9 %, surreprésentations de répondants déjà engagés dans des associations en lien avec l'eau) et d'autres revoient leur projet de construction s'il s'avère que le territoire manque d'eau (23,2 %).

27/54

38

Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q13

Caractéristiques de En tant que citoyen, quel rôle pouvez-vous jouer ?

Je m'engage dans une association pour faire valoir les enjeux de l'eau dans les politiques. (26,2%)

98 réponses

Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?

+ Vous êtes impliqué(e) dans une association en lien avec l'eau. *(29,3%)*

Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

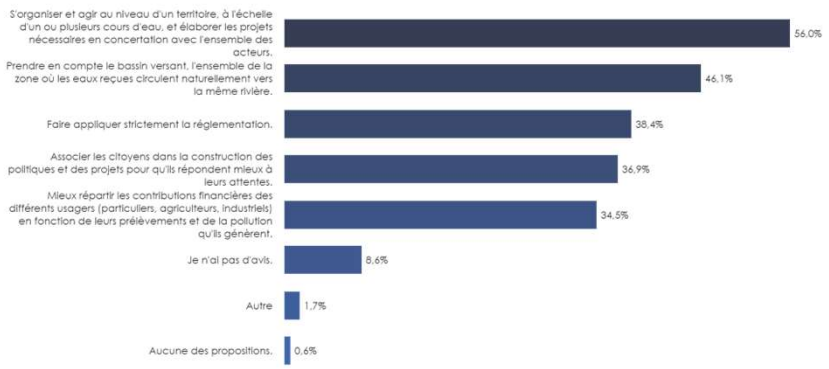
28/54

39

Améliorer la gouvernance et développer l'ingénierie : Q14

Selon vous, que faut-il faire pour mieux gérer l'eau et les milieux aquatiques et ainsi assurer les usages essentiels tout en préservant la qualité des cours d'eau et des nappes ? (Plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 466 *Taux de réponse : 81,6%*



Les répondants ne plébiscitent pas une mesure unique, mais appellent à une **approche intégrée** pour mieux gérer l'eau et les milieux aquatiques. Les résultats montrent qu'il s'agit de **combiner action territoriale, gouvernance partagée et restauration écologique**.

Parmi les priorités exprimées :

- **56 %** mettent en avant la nécessité d'une **organisation et action coordonnées à l'échelle des territoires** ;
- **46,1 %** insistent sur la **prise en compte de la topographie et des bassins versants** ;
- **38,4 %** souhaitent un **renforcement de l'application de la réglementation** ;
- **37 %** jugent essentiel **d'associer davantage les citoyens** ;
- **34,5 %** demandent une **meilleure répartition des contributions financières entre les usagers**.

Ces attentes sont cohérentes avec les objectifs qui se dégagent des questions précédentes : **renaturer** et **restaurer les milieux**.

29/54

40

Autres commentaires : Q15

Vous pouvez déposer des commentaires sur le document détaillé des enjeux de l'eau pour 2028-2033 et le calendrier et le programme de travail ici .

47 réponses collectées - Les verbatims ont été regroupés a posteriori selon des thématiques émergentes.

Thèmes	Description	Exemples de verbatims	Répartition en %
Absence de remarque / appréciations courtes	Réponses neutres ou limitées : « Non », « Tout est ok », « Très intéressant », « Merci », « Excellent atelier ».	« Non », « Tout est ok pour moi », « Très intéressant », « Merci de prendre en compte mes remarques », « Excellent atelier ».	30 %
Infrastructures et équipements	Fortes attentes pour moderniser les réseaux vétustes, développer les stations d'épuration, installer des récupérateurs d'eau de pluie et des compteurs connectés, réduire les fuites.	« J'habite une commune où l'eau n'est pas potable depuis des années », « Il faudrait que les stations d'épuration soient mieux contrôlées », « Chaque nouvelle construction doit être pourvue de récupérateur d'eau de pluie », « Luttons aussi contre les fuites ! ».	20 %
Agriculture, usages et équité	Interpellations sur la répartition des usages : poids de l'agriculture et de l'industrie, arrosage des pelouses, piscines privées. Appels à responsabiliser tous les acteurs, instaurer des quotas ou une tarification progressive, soutenir les pratiques respectueuses.	« 85 % de l'eau est consommée par l'agriculture et l'industrie », « Je suis favorable à plus de restriction sur les gros consommateurs : golf, pelouses, piscines », « Des quotas sur barème tarifaire s'imposent », « Responsabiliser tous les acteurs du territoire ».	15 %
Urbanisme et aménagement du territoire	Critiques de l'urbanisation excessive, des constructions nouvelles dans des communes sans ressource suffisante, du mitage des zones agricoles et naturelles.	« L'extension de l'urbanisation crée de nouveaux problèmes écologiques », « Trop de nouvelles constructions et pas assez de structures pour retenir l'eau », « Il faut limiter ou interdire les nouvelles constructions dans les communes ne disposant pas assez de ressources en eau ».	12 %
Patrimoine, traditions et solutions locales	Appels à réhabiliter les savoir-faire traditionnels (terrasses, pierres sèches), à développer des retenues collinaires, à restaurer les sols.	« J'ai énormément travaillé sur la réhabilitation des terrasses », « Les retenues collinaires doivent être aménagées », « Rendre l'eau à la terre ».	8 %
Sensibilisation, gouvernance et contrôle	Volonté de renforcer l'information des citoyens, l'éducation des jeunes, la présence de brigades de sensibilisation, mais aussi de mieux contrôler et sanctionner les comportements déviants (pollutions, branchements pirates).	« Il faudrait que les citoyens corses soient mieux informés », « Créer des brigades vertes dans les sites touristiques », « Pas assez de sanctions et de contrôles », « Tamponner et dénoncer au maximum les conflits d'intérêts ».	10 %
Climat et prospective	Références explicites au changement climatique, à la multiplication des sécheresses, à la nécessité d'anticiper plutôt que de réagir. Mention du GIEC et de l'urgence à adapter les politiques.	« Face aux sécheresses de plus en plus fréquentes, il est urgent d'agir », « Sur la base des dernières sécheresses et des prévisions du GIEC », « La Corse sera de plus en plus touchée par ces périodes de sécheresse ».	5 %

29/54

41



Conclusions, recommandations

05

42

Conclusions

La présente étude met en lumière une double réalité : une conscience croissante des enjeux liés à la raréfaction de la ressource en eau au sein de la population, mais également une attente forte vis-à-vis des pouvoirs publics quant à l'information, la pédagogie et l'action collective. Si près de la moitié des répondants considèrent l'ensemble des enjeux comme importants pour leur territoire, deux axes se détachent plus nettement : la sobriété individuelle dans les usages (37,6 %) et la restauration écologique des milieux aquatiques (28,8 %). Cette dualité témoigne d'une compréhension à la fois de la responsabilité personnelle et de la nécessité d'une action systémique à l'échelle des écosystèmes.

La jeunesse, et en particulier les moins de 25 ans, apparaissent plus sensibles aux dimensions écologiques et systémiques de la gestion de l'eau, ce qui est porteur d'espoir en matière de transformation des comportements futurs. Les répondants expriment une volonté d'agir : 70 % acceptent des mesures de restriction pour préserver les usages agricoles et écologiques, et plus de 61 % sont prêts à s'équiper ou à recycler l'eau. Toutefois, cette envie d'agir **se heurte pour certains répondants à un déficit manifeste d'information** : un quart des répondants souhaitent être mieux guidés dans leurs actions, et une majorité méconnaît les plateformes publiques de données hydrologiques.
La fracture informationnelle est particulièrement visible selon l'âge et la proximité avec les métiers de l'eau. Seuls 11 % des répondants se sentent suffisamment informés sur les données relatives à la qualité ou à la disponibilité de la ressource, et les seniors ainsi que les non-professionnels apparaissent comme les publics les plus en difficulté sur ce point.

Les attentes portent principalement sur des sujets fondamentaux : qualité de l'eau potable (60,4 %), santé des rivières (57,3 %) et sécheresse des sols (53,2 %) [cf. Question Q4, slide 21]. **Cette hiérarchisation révèle une inquiétude légitime**, à l'heure où les projections du GIEC et de l'OFB indiquent une augmentation marquée de la fréquence et de l'intensité des sécheresses dans le bassin méditerranéen, dont la Corse fait partie intégrante.

L'étude montre également que la résilience territoriale passe par un faisceau cohérent d'actions : sobriété, végétalisation, infiltration des eaux, renaturation des centres urbains et gouvernance concertée. **Les citoyens interrogés se projettent dans un rôle actif et adaptable**, prêts à ajuster leurs comportements ou leurs projets de construction, voire à s'investir dans des démarches collectives de plaidoyer ou de nettoyage.

Enfin, si la qualité du service d'eau potable est perçue comme globalement satisfaisante, les attentes demeurent fortes sur l'entretien des réseaux, le traitement des eaux usées et l'adaptation des infrastructures au changement climatique. **L'appel à une action territorialisée, tenant compte de la topographie et du fonctionnement des bassins versants, est clair : pour 56 % des répondants**, l'organisation des compétences et des acteurs locaux constitue la priorité.

23/23

43

Recommandations

1. Renforcer la culture de l'eau chez les citoyens
L'étude révèle une soif d'information qui ne demande qu'à être nourrie. Il est impératif de :
Déployer des **campagnes multicanales de sensibilisation**, en combinant sites internet vulgarisés, vidéos explicatives et contenus sur les réseaux sociaux.
Adapter les canaux aux publics cibles : les jeunes par les réseaux sociaux, les seniors par les médias traditionnels, les actifs par des portails interactifs.
Inclure dans ces contenus des **indicateurs clés** sur l'état des ressources (qualité de l'eau, niveaux des nappes, débit des rivières), en lien avec les données de Météo France, Vigicrue, ou l'OFB.

2. Faire de la sobriété un pilier stratégique et culturel
L'adhésion aux mesures de restriction et à l'équipement individuel montre une population prête à évoluer. Il convient de :
Institutionnaliser la sobriété dans les politiques d'urbanisme, via des PLU intégrant des contraintes fortes sur les surfaces imperméabilisées et la gestion des eaux pluviales.
Intégrer des **critères de performance hydrique** dans les aides à la rénovation et à la construction, en rendant obligatoires les dispositifs de récupération d'eau de pluie et de réduction des usages.
Promouvoir un **discours politique positif sur la sobriété**, en l'inscrivant dans un récit de résilience, de solidarité intergénérationnelle et de justice environnementale.

3. Soutenir la renaturation et l'adaptation des territoires
La végétalisation des espaces urbains, la restauration des zones humides et la désimperméabilisation des sols doivent devenir des réflexes d'aménagement :
Prioriser les projets de renaturation dans les centres-villes pour lutter contre les îlots de chaleur et restaurer le cycle de l'eau.
Flécher des financements (Europe, Agences de l'eau, France Nation Verte) vers les communes rurales et littorales pour des projets de réouverture de rivières, de ripisylves et de zones de rétention naturelles.
Développer des **plans d'adaptation locaux à l'échelle du bassin versant**, en intégrant les citoyens, les agriculteurs et les industriels dès la conception.

44

Recommandations

4. Clarifier et coordonner la gouvernance de l'eau
L'attente des citoyens en faveur d'une meilleure organisation territoriale est forte :
Clarifier les rôles et responsabilités entre les syndicats d'eau, les intercommunalités et la Région.
Mettre en place une **conférence de l'eau locale annuelle**, rassemblant élus, citoyens, acteurs économiques et scientifiques pour partager diagnostics, arbitrages et feuilles de route.
Développer des outils d'aide à la décision territoriale fondés sur des **modélisations hydrologiques et climatiques**, et orientés vers l'anticipation.

5. Associer systématiquement les citoyens aux politiques de l'eau
La résilience ne peut être décrétée : elle se construit avec la population. Il est recommandé de :
Multiplier les **formats participatifs** (ateliers de territoire, conseils citoyens de l'eau, budgets participatifs environnementaux).
Valoriser les initiatives locales (associations, collectifs de riverains, bénévoles) qui s'engagent déjà dans l'entretien ou la défense des cours d'eau.
Proposer des **kits d'actions concrètes** à l'échelle individuelle ou collective (zones d'infiltration dans les jardins, parrainage de rivière, dispositifs de stockage…).

En résumé, les comportements vertueux existent déjà chez une large partie des citoyens, mais ils doivent être amplifiés, encadrés et soutenus par une vision politique claire, des outils territoriaux adaptés et une gouvernance ouverte. **La raréfaction de l'eau n'est pas un futur lointain, mais un défi déjà présent, qui appelle une mobilisation résolue**. Comme le rappelle le GIEC dans son dernier rapport (2023), *"la gestion durable de l'eau est l'une des conditions sine qua non de l'adaptation réussie au changement climatique."*

45

Qualitest.fr

43, rue de Richelieu
75001 PARIS
(Métro Pyramides)

Back office et siège social
5bis, avenue Foch
54000 Nancy
(Face gare TGV)

Tél. 03 83 30 31 31
SARL au capital de 400.000 €
SIRET 402306583 00087
NAF 7320Z



ISO 9001
ISO 20 252

46